

HC
111
.A314
1977/78

IC

RAPPORT ANNUEL 1977-1978



Gouvernement
du Canada

Government
of Canada

Industrie
et Commerce

Industry, Trade
and Commerce

DEPARTMENT OF INDUSTRY
TRADE & COMMERCE
LIBRARY
APR 23 1979
BIBLIOTHÈQUE
MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE
ET DU COMMERCE

L'honorable Jack R. Hornet
Ministre de l'Industrie et du Commerce
Ottawa (Ontario)

Monsieur le ministre,

J'ai l'honneur de vous présenter le rapport annuel des activités
du ministère de l'Industrie et du Commerce, de 1977 à 1978
du 11 mars 1978.



Ministère de l'Industrie et du Commerce
RAPPORT ANNUEL
1977-1978

Ottawa

Mon Excellence
Le noble homme John Edgar, C.P.
Gouverneur général du Canada

Excellence,

J'ai l'honneur de présenter à votre Excellence le rapport annuel
du ministère de l'Industrie et du Commerce, pour la période du
11 mars 1977 au 11 mars 1978.

C'est le résumé des politiques et activités du ministère, ainsi
que des services qu'il a rendus, qui ont été soumis à votre
Excellence.

Je vous prie d'agréer, Excellence, l'assurance de mon profond
respect.



Jack R. Hornet
Ministre de l'Industrie
et du Commerce

No de cat.: 1d-1-1978F

ISBN: 0-662-90250-5

OTTAWA

L'honorable Jack H. Horner
Ministre de l'Industrie et du Commerce
Ottawa (Ontario)

Monsieur le ministre,

J'ai l'honneur de vous présenter le rapport annuel des activités
du ministère de l'Industrie et du Commerce, du 1^{er} avril 1977
au 31 mars 1978.



G.F. Osbaldeston
Sous-ministre

OTTAWA

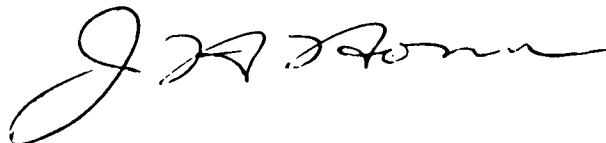
Son Excellence
le très honorable Jules Léger, C.C.
Gouverneur général du Canada

Excellence,

J'ai l'honneur de présenter à votre Excellence le rapport annuel
du ministère de l'Industrie et du Commerce, pour la période du
1^{er} avril 1977 au 31 mars 1978.

C'est le résumé des politiques et activités du Ministère, ainsi
que des services qu'il a rendus, qui est soumis à votre
Excellence.

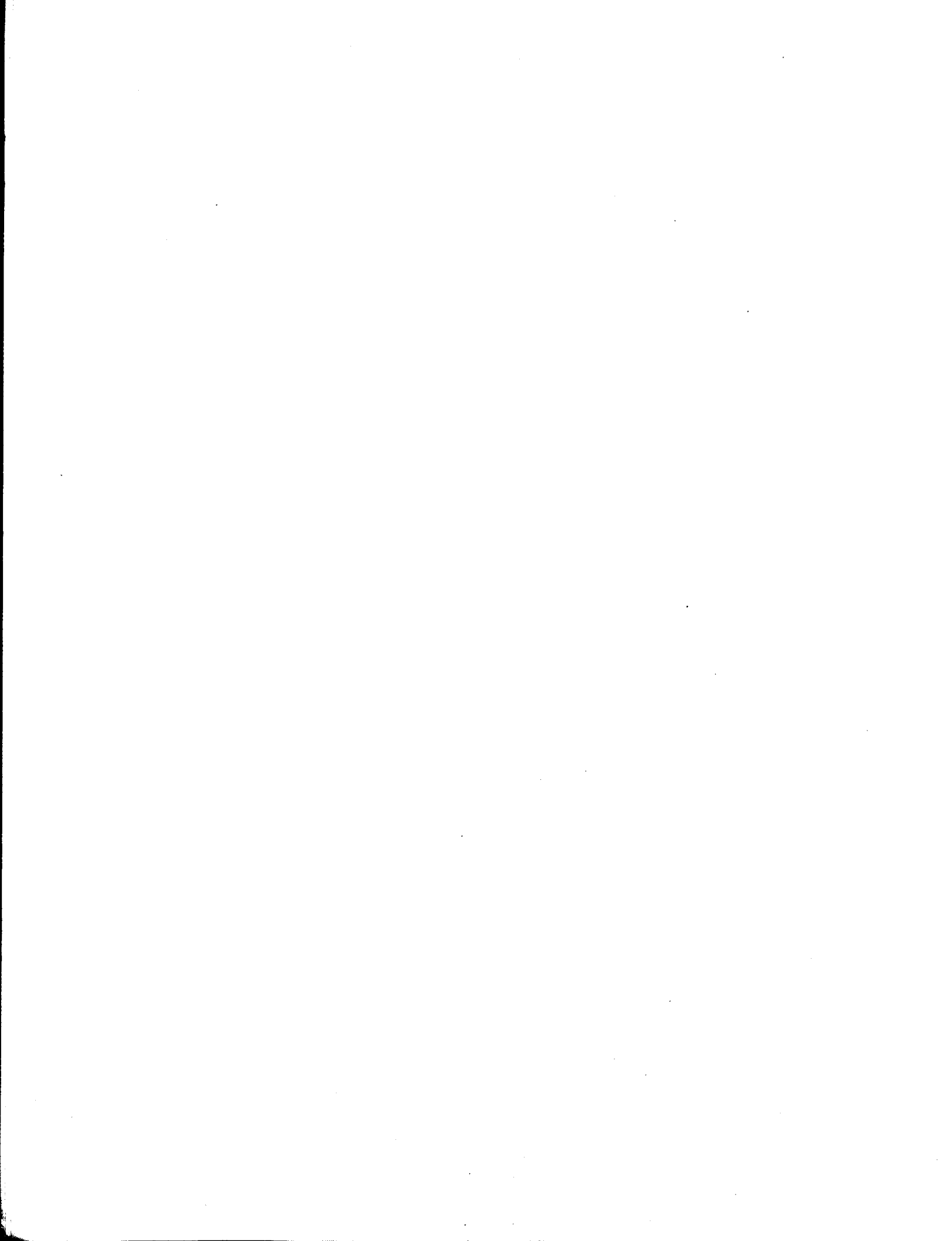
Je vous prie d'agréer, Excellence, l'assurance de mon profond
respect.



Jack H. Horner
Ministre de l'Industrie
et du Commerce

TABLE DES MATIÈRES

	Page
INTRODUCTION.....	3
ENTREPRISE CANADA '77.....	4
LES PROGRAMMES.....	6
COMMERCE EXTÉRIEUR.....	10
Projets d'outre-mer.....	10
Relations générales.....	12
Échanges commerciaux.....	15
SERVICES AU CANADA.....	26
Services aux entreprises.....	26
Design Canada.....	28
Secrétariat de la petite entreprise.....	29
Technologie.....	32
Agriculture, pêches et produits alimentaires...	34
Produits chimiques.....	37
Construction et services de consultation.....	38
Électronique et électricité.....	41
Machinerie.....	46
Transformation des richesses naturelles.....	48
Industries de transport.....	63
Services de transport.....	71
Groupes consultatifs des secteurs industriels..	72
Services de distribution.....	74
Institutions financières et services aux sociétés.....	74
Commercialisation des grains.....	75
Personnel.....	77
État des dépenses.....	78
État des recettes.....	80



INTRODUCTION

Le ministère de l'Industrie et du Commerce a entrepris un programme de consultation directe, intensive et efficace, avec l'industrie, les travailleurs et les gouvernements provinciaux. Dans le cadre de ce programme, qui a pour titre Entreprise Canada 77, des fonctionnaires du Ministère ont interrogé des milliers d'hommes d'affaires canadiens afin de connaître leur point de vue quant aux moyens d'accroître l'action et l'aide gouvernementales à l'égard de l'économie et de l'industrie. Ces travaux ont donné lieu à la rédaction de 23 profils sectoriels d'industries, évaluant les forces et les faiblesses de chacun des secteurs étudiés. De plus, cela a poussé la Conférence des premiers ministres, en février, à entreprendre une consultation du milieu des affaires et des travailleurs qui impliquerait la participation des gouvernements fédéral et provinciaux.

L'impact d'Entreprise Canada 77 s'est fait ressentir dans tout le Ministère. Des douzaines d'entreprises de divers secteurs ont demandé de l'aide par l'entremise du Programme de comparaisons inter-sociétaires. Ce programme évalue la performance de l'entreprise par rapport à ses concurrents à l'aide d'une méthode éprouvée mise au point par le ministère de l'Industrie et du Commerce.

Le Bureau pour la réduction de la paperasserie a été créé dans le but réduire la paperasserie dont se plaignaient les hommes d'affaires, lorsqu'ils devaient traiter avec le gouvernement fédéral, et le Centre des entreprises a été mis sur pied au sein du Ministère afin d'orienter les hommes d'affaires vers le bureau gouvernemental qui sera en mesure de s'occuper de leur problème.

Dans le cadre du Programme de développement des entreprises, relevant aussi du Ministère, le gouvernement a consacré plus de \$17 millions à 93 nouveaux projets d'innovation industrielle. Au total, le gouvernement a affecté environ \$3,7 milliards par année au chapitre de l'aide à l'industrie canadienne, dont des garanties de prêt et de l'assurance-prêt.

Un bon exemple de la collaboration entre l'industrie et le gouvernement est l'ouverture à Saskatoon, au cours de l'été, d'une usine témoin qui a pour mission de mettre au point de nouvelles techniques alimentaires et d'aider à accroître la plus-value de la transformation en utilisant les produits agricoles canadiens.

Au niveau du commerce international, le Canada a augmenté d'environ 20% (soit jusqu'à \$30,2 milliards), ses exportations vers son principal partenaire commercial, les États-Unis, tandis que la valeur de ses exportations à destination du Japon a atteint \$2,5 milliards.

Nous avons maintenu une balance commerciale favorable avec l'Europe de l'Ouest, les exportations atteignant \$5,3 milliards, bien que les importations en provenance de cette même partie du monde aient augmenté de 12% par rapport à l'année précédente pour se chiffrer à 4,5 milliards. Plus de 200 entreprises canadiennes ont eu recours au Programme de développement des marchés d'exportation du Ministère pour chercher et évaluer de nouveaux débouchés en Europe de l'Ouest.

En plus d'être le principal partenaire commercial du Canada après les États-Unis, la Communauté européenne constitue également pour le Canada la plus importante source de capitaux de placement. Cette année a été la première année complète de mise en vigueur de l'Accord cadre de coopération commerciale et économique entre le Canada et la CEE et l'on continue de découvrir des secteurs qui offrent des possibilités de coopération: entreprises en coparticipation, dispositions communes en matière de réglementation, échanges techniques et expansion générale du commerce dans des domaines tels que les produits forestiers, les métaux et les minéraux, les télécommunications et le matériel nucléaire.

Dans d'autres régions du monde, signalons qu'un accord a été signé avec des groupes vénézuéliens et espagnols pour la construction d'un chemin de fer de 700 kilomètres au Vénézuela, projet qui devrait valoir au moins \$400 millions en matière d'exportations canadiennes. L'Algérie a reçu du Canada du matériel d'une valeur de \$200 millions, destiné à l'aménagement d'un champ de gaz naturel. La valeur totale des exportations des industries canadiennes basées sur les ressources a atteint \$16 milliards, les exportations d'aluminium, de charbon, de bois de construction et d'acier ayant été les plus importantes.

Au cours de la prochaine année, nous créerons un grand nombre de nouveaux emplois au Canada grâce à l'innovation industrielle, mais nous prévoyons devoir combattre fortement la tendance protectionniste dans certains pays. Notre rôle dans les Négociations commerciales multilatérales, à Genève, et dans les négociations du GATT devrait s'avérer fructueux sur ce plan de même que dans d'autres domaines.

ENTREPRISE CANADA 77

Entreprise Canada '77 est le nom d'une des initiatives les plus actives du Ministère: il s'agit d'un programme ayant pour objectif de resserrer les liens entre le gouvernement et le secteur privé.

Dans la première étape de ce programme, on a fait appel à la collaboration de 5300 dirigeants du milieu des affaires qui ont consacré beaucoup de temps et d'efforts à l'étude de questions relatives à l'économie, aux gouvernements, aux marchés, aux impôts, au transport, à la recherche et au développement, et autres. Dans le cadre de ces études, des fonctionnaires du Ministère ont visité des usines et des bureaux à travers tout le pays et dans le nord.

Cette première étape a été suivie, à l'automne, d'une série de réunions tenues dans tout le Canada, durant lesquelles on a exposé à environ 10 000 représentants du monde des affaires toute la gamme des services que les gouvernements fédéral et provinciaux mettent à leur disposition.

Grâce à ces réunions, le Ministère a pu se rendre compte que le milieu des affaires trouve qu'Ottawa est trop éloigné, que ses programmes ne sont pas assez connus et que son action est trop lente, entravée par trop de paperasserie et trop restrictive. Il est également ressorti qu'il existait un chevauchement inextricable de programmes entre les gouvernements de niveaux fédéral et provincial, trop de règlements, trop de bureaucrates à consulter, trop d'approbations diverses à obtenir auprès des deux ou trois (en incluant le municipal) paliers de gouvernement.

Il s'est révélé que les représentants du monde des affaires et de l'industrie ont l'impression que personne au gouvernement ne représente et ne défend les intérêts des entreprises. Il est de plus ressorti que le monde des affaires désire que le gouvernement se préoccupe davantage de créer un climat commercial sain plutôt que d'offrir plus d'aide financière et d'établir plus de règlements. En outre, les services gouvernementaux devraient être, dans la mesure du possible, décentralisés plutôt que regroupés en un seul lieu.

Il y avait également beaucoup de mécontentement à l'égard de la paperasserie gouvernementale, particulièrement chez les représentants des petites entreprises. Le milieu des affaires se préoccupe également de la pénurie de main-d'oeuvre qualifiée et du danger d'effritement des valeurs du travail, danger en partie attribuable au programme d'assurance-chômage. Un grand nombre de dirigeants pensent que les impôts et le salaire minimum sont trop élevés, alors que les douanes et les tarifs ne le sont pas assez. D'autres ont mentionné les frais de transport élevés, l'injustice au niveau des structures du transport des marchandises, la désuétude et l'insuffisance des services ferroviaires et autres.

Les industries qui sont plus particulièrement aux prises avec une forte concurrence étrangère ont demandé d'accroître l'aide gouvernementale et d'insister davantage sur la recherche et le développement techniques au Canada. On a également signalé que le manque de connaissance des débouchés commerciaux à l'intérieur même du Canada pose un grave problème.

Une fois en possession de tous ces renseignements, le Ministère s'est mis au travail et a tout d'abord, de concert avec l'industrie et les provinces, formé 22 groupes consultatifs des industries manufacturières et du tourisme qui ont présenté des rapports visant l'évolution de ces secteurs.

Un Centre des entreprises a été mis sur pied, au sein du Ministère, en mars, pour fournir les renseignements nécessaires aux représentants du milieu des affaires. Un plus grand nombre d'employés ont été détachés d'Ottawa afin de renforcer le personnel des 11 bureaux régionaux du Ministère, leur permettant ainsi de mieux répondre aux besoins du milieu des affaires et de l'industrie.

LES PROGRAMMES

Expansion des entreprises

Le Programme d'expansion des entreprises (EDP) remplace un certain nombre d'anciens programmes, notamment PAIT, IDAP, PEP, GAAP, FTIAP et PIDA. Le Programme est conçu pour accroître l'efficacité des efforts du Ministère pour aider l'industrie; en outre, il vise à aider les petites et moyennes entreprises à devenir plus viables et aptes à soutenir la concurrence internationale.

Pendant l'année, des contributions ont été approuvées jusqu'à concurrence de 50% du coût de 93 nouveaux projets d'innovation, ce qui représente un engagement global de plus de \$17 millions. Parmi ceux-ci, 57 projets ont été approuvés par les diverses commissions régionales.

Ces projets portaient sur une vaste gamme de secteurs industriels et les demandes venaient d'entreprises de tout le Canada. La mise au point de nouvelles machines de fabrication et d'appareils électroniques continue d'intéresser au plus haut point les entreprises.

En outre, des projets ont été approuvés portant, entre autres, sur les pièces de navires, l'équipement de communications, les articles de sports, les véhicules automobiles et pièces, les matériaux de construction, les textiles, les produits agricoles et alimentaires, les boissons et les procédés chimiques.

En raison des risques élevés que présentent les projets, ils n'ont pas tous été couronnés de succès, mais le taux de réussite demeure à environ 50%. Les réussites ont ajouté sensiblement au chiffre d'affaires des entreprises en cause et, dans nombre de cas, ont produit des exportations considérables.

Des contributions totalisant \$772 000 ont été approuvées pour 54 projets en vue d'aider les fabricants à absorber le coût des études de faisabilité pour accroître la productivité. Vingt-neuf projets de petites entreprises ont été approuvés par les commissions régionales.

Douze nouveaux projets de design ont été approuvés, entraînant des contributions se chiffrant à \$377 000. Ces projets augmentaient les compétences de design industriel des entreprises dans le but de rendre esthétiques les produits fabriqués en séries. Cinq de ces projets ont été approuvés par les commissions régionales.

Le financement de dernier recours, sous forme de garanties de prêt, a totalisé \$100 772 600, englobant des prêts consentis par des prêteurs privés à 67 entreprises de fabrication. Quatorze prêts ont été assurés par diverses commissions régionales.

De l'aide a été accordée aux fabricants dans toutes les régions du pays et dans tous les secteurs. Le gros de l'activité s'est déroulé dans les secteurs des biens de consommation et d'équipement électrique et électronique.

L'aide d'adaptation a servi notamment à appuyer les entreprises qui éprouvaient des difficultés financières mais qui semblaient viables à long terme. Des prêts assurés ont permis la création de 1441 emplois et le maintien d'au moins 8260 emplois dans des firmes qui, sans cette aide, auraient dû réduire ou cesser leurs opérations.

Huit entreprises de fabrication de chaussures ont reçu de l'aide totalisant \$234 108, selon la méthode de frais partagés pour absorber les frais des études d'experts-conseils en vue d'améliorer l'efficacité des opérations.

Expansion des marchés d'exportation

Grâce au Programme de développement des marchés d'exportation, le Ministère a fait des contributions remboursables, au montant de \$5,7 millions, à 960 entreprises, partageant avec celles-ci les coûts d'expansion des exportations. Cette somme représente une augmentation de 16% par rapport au montant de l'an dernier.

Nous avons reçu 1853 demandes d'aide dans le cadre du PEMD et les entreprises ont fait état de ventes à l'exportation de \$1,4 milliard par suite du programme. Ce chiffre représente une hausse considérable des ventes au cours de l'année, portant à \$2,1 milliards le montant des exportations produites grâce à l'aide du PEMD depuis le lancement du programme en 1971.

Depuis le lancement du programme, nous avons reçu 8897 demandes d'aide, provenant de plus de 3800 entreprises canadiennes. Ces demandes ont entraîné des dépenses de la Couronne de \$21,5 millions contre un total de ventes à l'exportation de \$2,1 milliards.

Les secteurs les plus actifs ont été les suivants: bâtiments commerciaux et institutionnels, usines, transports et matières premières. Les régions géographiques les plus actives furent le Moyen-Orient et l'Afrique, suivies de l'Asie et l'Amérique latine.

Voici certains projets qui ont été couronnés de succès: l'exportation de pommes rouges "Délicieuses" de la Colombie-Britannique à destination de Hong Kong (\$3,9 millions); un contrat en vue de construire un hôtel de luxe de 600 chambres en Arabie Saoudite, évalué à \$55 millions; la vente de roues d'automobiles d'une valeur de \$950 000 aux États-Unis; la vente à l'Espagne d'un système de contrôle analogique de \$2 millions; des projets de mise en valeur de houillères, aux Philippines, évalués à \$50 millions, et la construction de logements à prix modique et moyen en Arabie Saoudite, d'une valeur de \$500 millions.

À la fin de l'année, on avait arrêté les plans de décentralisation du programme. Au 1er avril 1978, l'autorité d'approuver les demandes d'identification de marchés, de participation aux foires commerciales et des acheteurs en visite, jusqu'à concurrence de \$10 000 des fonds de la Couronne, devait être déléguée aux directeurs régionaux pour toutes les entreprises dans leurs régions.

Recherche et développement de l'énergie industrielle

Le Programme de recherche et de développement de l'énergie industrielle (IERD) a été lancé en octobre 1977 en vue d'encourager et d'aider l'industrie canadienne à entreprendre des travaux de recherche et de développement de nouveaux procédés et équipement améliorés qui réduiraient la consommation d'énergie industrielle. Le programme fonctionne avec un budget annuel de \$1,5 million.

Depuis son lancement, des projets nécessitant des fonds de \$367 000 ont été approuvés. D'autres demandes à l'étude entraîneraient des dépenses de plus de \$9 millions au cours des trois prochaines années. Le Ministère fait normalement des contributions allant jusqu'à 50% des coûts estimatifs.

Un projet d'évaluation de la praticabilité technique et économique de l'application de mesures pour conserver l'énergie ou augmenter la production d'énergie interne dans un processus grandement interactif pourrait amener une réduction importante de l'énergie consommée (3,55 x 10¹⁵ BTU) dans l'industrie de la pâte kraft.

Un deuxième projet en vue de mettre au point un dispositif de transfert d'énergie qui peut servir dans une vaste gamme d'applications industrielles pourra fournir une méthode plus efficace de récupération de chaleur à faible teneur d'énergie. D'autres projets à l'étude en fin d'année présentent des économies précieuses d'énergie et une réduction importante d'agents polluants dans l'environnement.

Productivité de l'industrie du matériel de défense

Depuis le lancement, en 1959, du Programme de productivité de l'industrie du matériel de défense (DIP), 760 projets ont permis de décrocher des contrats totalisant \$612 000 000.

Les projets amorcés dans le cadre du programme ont grandement aidé l'industrie à mettre au point des capacités spécialisées dans des domaines technologiques qui peuvent servir aux secteurs civil et militaire, que le Canada est en mesure d'exploiter avantageusement.

Les coûts sont partagés par le Ministère et l'entreprise canadienne participante et, dans certains cas, par les gouvernements d'autres pays de l'OTAN. Parmi les projets qui ont reçu de l'aide, on compte les secteurs des télécommunications et systèmes de navigation aérienne, les turbines à gaz pour aéronefs, l'équipement de sécurité et de simulation de vol, ainsi que des tableaux d'information. Les exportations des produits dans ces domaines continuent de s'accroître, y compris des commandes importantes pour différentes applications telles que dans les sociétés commerciales aériennes, les réseaux publics de communications et les réseaux de télédistribution.

Au cours de l'année, le programme a fourni de l'aide à des entreprises canadiennes qui sont directement engagées dans le plan gouvernemental de restructuration des industries de munitions à des fins nationales et d'exportation.

COMMERCE EXTÉRIEUR

PROJETS D'OUTRE-MER

La Direction des projets d'outre-mer a été créée lors du réaménagement ministériel de 1977 pour centraliser la participation canadienne aux projets d'outre-mer.

La nouvelle Direction est chargée d'aider les groupes de compagnies et les sociétés individuelles à formuler des propositions concurrentielles pour des projets qui les intéressent. Les projets d'outre-mer nécessitent habituellement les efforts de nombreux spécialistes, allant des experts-conseils aux entrepreneurs de construction en passant par les fournisseurs d'équipement; un tel regroupement de compétence diversifié présente des difficultés qui s'ajoutent à celles du projet proprement dit.

Ses activités comprennent la recherche du financement approprié pour les projets, l'analyse des risques encourus et des moyens de les éviter et, au besoin, la planification et la propagande appropriées pour appuyer une soumission du Canada.

La Direction doit notamment établir des contacts avec la Société pour l'expansion des exportations concernant tous les aspects du financement des exportations canadiennes par la Société. Elle collabore étroitement, avec d'autres directions, dans le cadre de transactions pour des produits ou des équipements qui peuvent intéresser exclusivement un secteur industriel ou portant sur la vente directe de services d'ingénieurs-conseils ou de construction canadiens.

Service des délégués commerciaux et opérations régionales

Au cours de l'année financière, le Service des délégués commerciaux a été fusionné avec la Direction des bureaux régionaux pour former la direction du SDC et des opérations régionales.

Grâce à ses 238 agents du service extérieur et ses 172 agents de commerce répartis entre 90 bureaux situés dans 67 pays, le Service des délégués commerciaux continue de jouer un rôle important dans les relations commerciales, tant au niveau du développement qu'à celui de la politique.

Le SDC collabore étroitement avec d'autres fonctionnaires du Ministère pour identifier les obstacles au commerce du Canada et à son accès aux marchés. En outre, il renseigne les intéressés sur les politiques économiques et commerciales internes et les réalisations qui intéressent les Canadiens.

Au cours de l'année, le SDC a répondu à plus de 60 865 demandes d'aide d'hommes d'affaires canadiens ayant trait à la commercialisation et a acheminé plus de 42 697 demandes de renseignements d'acheteurs canadiens à des entreprises canadiennes. Les fonctionnaires du SDC en poste à l'étranger ont également contribué à établir 1449 nouvelles agences et assuré aux firmes canadiennes quelque 2369 nouveaux débouchés.

En collaboration avec d'autres directions, le ministère de l'Expansion économique régionale et les autorités provinciales, le SDC a identifié et encouragé des investissements directs d'une valeur appréciable pour le Canada. Ses travaux ont servi aussi à attirer au Canada des investissements éventuels de \$480 millions.

L'intérêt des industriels au cours d'Entreprise 77 a permis la mutation de 38 agents et de 19 employés de soutien aux bureaux régionaux qui peuvent maintenant mieux répondre aux demandes des entreprises locales.

Les 11 bureaux régionaux ont intensifié leurs travaux de développement industriel et commercial et sur les relations fédérales-provinciales. Ils ont organisé des colloques et des conférences sur l'octroi de licences, les brevets, les coentreprises, le commerce et le tourisme internationaux et participé à la coordination des programmes des missions venues de l'étranger.

De plus, le Programme d'expansion des entreprises (PEE) et le Programme pour le développement des marchés d'exportation (PDME), sections B, C et D, ont été décentralisés davantage. Ceci a conduit à une sensible augmentation du nombre de demandes de compagnies concernant l'utilisation des programmes ministériels pour accroître la productivité au pays et favoriser les exportations de biens et services canadiens.

Projets de promotion

Le Programme des projets de promotion a favorisé la participation de 593 compagnies à 78 foires commerciales internationales dans 30 pays. Vingt-cinq missions ont permis, au total, à 170 hommes d'affaires canadiens de se rendre dans 28 pays, et 750 hommes d'affaires étrangers répartis en 19 missions sont venus au Canada. En outre, 425 acheteurs étrangers ont visité des fournisseurs canadiens en vertu de la section des visiteurs commerciaux du programme et le Canada a fait venir 12 stagiaires de secteurs techniques pour leur donner une formation en matière d'exportation.

Le Ministère a investi en tout \$4,1 millions dans le PPP. Le rendement initial indique plus de \$175 millions de ventes déclarées ou projetées.

Programmes de défense

Le Canada a continué de travailler avec ses alliés, principalement dans le cadre d'ententes coopératives, coordonnées par le Ministère, pour la recherche, le développement et la production en matière de défense. Des réunions régulières ont eu lieu en vertu du Programme canado-américain de partage de la production de défense.

Des réunions se sont également déroulées à intervalles réguliers avec les gouvernements de Grande-Bretagne, de France, de la République fédérale d'Allemagne, d'Italie, des Pays-Bas, de Norvège et de Suède. La collaboration en matière de défense et les programmes élaborés par suite de ces réunions constituent des progrès technologiques dans les domaines du matériel de communication, de navigation et de transport, dont plusieurs ont des applications commerciales.

Les contrats d'exportation de matériel de défense adjugés au Canada par l'OTAN et d'autres pays alliés ont totalisé \$533,3 millions au cours de l'année. Les importations canadiennes d'équipement de défense se sont élevées à \$324,5 millions.

RELATIONS GÉNÉRALES

Négociations commerciales multilatérales

Pendant le plus clair de l'année financière, les négociations ont eu comme toile de fond la volonté des États-Unis et des autres grands participants de réaliser vers la mi-juillet une entente politique quelconque au sens large ou, du moins, d'établir cadre d'une série d'ententes.

En janvier, la délégation canadienne a déposé officiellement à Genève des déclarations établissant la base sur laquelle le Canada est disposé à participer aux négociations sur les tarifs industriels. Sous réserve de certaines considérations et conditions, le Canada s'est dit prêt à négocier sur la base d'une "hypothèse de travail" semblable à celle qu'adoptent maintenant les États-Unis, la Communauté européenne et le Japon. Le Canada, comme les autres pays en question, participera à condition que l'ensemble des négociations respectent le principe de la réciprocité.

Quant aux aspects particuliers, les principales conditions du Canada ont trait à la réduction des droits douaniers et aux négociations sectorielles. Pour ce qui est des réductions tarifaires, en vue d'instaurer une plus grande mesure de justice du côté des exportateurs, le Canada a indiqué qu'il recherche, entre autres choses, le consentement de ses grands partenaires commerciaux à négocier la suppression globale des droits de 5% ou moins sur divers produits qui intéressent le Canada, y compris les produits issus des ressources.

Un autre objectif canadien de premier plan est de réaliser la plus grande libéralisation possible du commerce et de maintenir la sûreté d'accès dans certains secteurs industriels bien définis. Il s'agit de ralentir l'escalade des droits douaniers et de faciliter l'exportation des produits transformés davantage. Le Canada a proposé que ce genre de traitement soit réservé aux secteurs des produits forestiers et des métaux non ferreux.

Dans les domaines de l'agriculture et des pêches, les offres déposées en janvier répondaient à des demandes particulières, produit par produit, faites auparavant. On a par ailleurs déposé des réponses aux diverses demandes relatives aux mesures non tarifaires particulières.

De plus, les négociations en agriculture ont progressé vers d'éventuels accords portant sur les céréales, les produits laitiers et la viande bovine.

Un des grands objectifs des pourparlers est la réduction ou la suppression des effets restrictifs ou de distorsion causés par les mesures non-tarifaires et la soumission de ces mesures à une discipline et à un examen internationaux plus efficaces. En plus de la déposition des demandes et des offres de mesures non tarifaires, on a poursuivi l'élaboration de codes internationaux pour régir quelques formes plus générales de mesures non tarifaires telles que les pratiques d'approvisionnement des gouvernements, les obstacles techniques au commerce (normes de produits, méthodes d'essai et systèmes de certification), l'évaluation et les subsides douaniers et les droits compensateurs. Dans ce domaine, abstraction faite de la recherche d'un certain degré d'uniformité dans l'application de ces mesures, une des grandes priorités consiste à assurer la mise en place d'un mécanisme efficace de notification, de surveillance, de consultation et de règlement des différends sur le plan international.

Bref, on prévoit que ces codes dissiperont une part de l'incertitude qui a plané jusqu'ici sur ce domaine, préviendront toute entrave déloyale à l'accès aux marchés étrangers, garantiront que toute mesure appliquée sera conforme aux règles convenues et fourniront aux pays lésés la possibilité d'entrer en consultation et d'obtenir un dédommagement.

Échange de produits - niveau multilatéral

Le Canada a participé aux négociations sous l'égide de la CNUCED en vue de conclure un nouvel accord international sur le sucre et aux intensives discussions préparatoires au Conseil international du blé conduisant à la négociation d'un nouvel Accord international sur le blé.

Les négociations sur le sucre ont été menées à bonne fin en octobre; on a retenu le texte d'un nouvel Accord international sur le sucre entré en vigueur le 1er janvier pour une période de cinq ans. Le Canada a signé et ratifié l'Accord à titre de membre importateur.

Les négociations en vue d'un nouvel AIB se termineront en 1978, prévoit-on. Entre-temps, le Canada s'est joint aux autres signataires pour approuver une reconduction de l'AIB de 1971 jusqu'au 30 juin 1979.

Le Canada, à titre de membre importateur, a poursuivi son rôle actif dans le fonctionnement du cinquième Accord international sur l'étain, entré en vigueur le 1er juillet 1976, et des accords internationaux sur le café et le cacao, tous deux entrés en vigueur le 1er octobre 1976.

Le Canada a également participé aux consultations intergouvernementales sur un certain nombre de produits individuels dans le cadre du programme intégré pour les produits de base, agréé lors de la 4e réunion CNUCED en mai 1976. Au nombre des produits inclus dans les discussions préparatoires, citons le caoutchouc naturel, le jute, le thé, les phosphates, les fibres dures, le coton, le manganèse, les huiles végétales, la viande, le bois tropical et le minerai de fer. On prévoit que les discussions sur la bauxite et les bananes seront entreprises en 1978.

Bien que les négociations des accords officiels sur ces produits aux termes du programme intégré devraient prendre fin au milieu de 1978, on ne prévoit entamer cette année que les négociations sur le caoutchouc naturel.

Le Canada a joué un rôle actif dans les discussions sur le cuivre dans le contexte du Programme intégré et l'on prévoit qu'un groupe consultatif intergouvernemental sera formé en 1978-1979.

Échange de produits - niveau bilatéral

Le Canada a conclu pour 1978 des ententes avec les États-Unis, l'Australie et la Nouvelle-Zélande sur les niveaux prévus des importations canadiennes de boeuf et de veau frais, réfrigéré et surcongelé de ces provenances et les exportations de ces produits aux États-Unis.

ÉCHANGES COMMERCIAUX

Région du Pacifique

Le commerce entre le Canada et le Japon a atteint des sommets sans précédents, les exportations vers le Japon s'élevant à \$2,5 milliards et nos importations japonaises à \$1,8 milliard.

La première réunion du comité économique Canada-Japon a eu lieu en juin à Vancouver. Ces réunions ont permis de cerner les priorités, les problèmes et les nouvelles possibilités au titre des relations économiques bilatérales.

Le programme intensif des missions ministérielles aux échelons provincial et fédéral à destination du Japon s'est poursuivi en 1977. On y remarquait des ministres du Nouveau-Brunswick, du Québec, de l'Ontario, de la Saskatchewan, de l'Alberta et de la Colombie-Britannique ainsi que les ministres fédéraux des Affaires extérieures et des Transports. Le Ministère a contribué fortement à ces visites étant donné la prédominance des questions commerciales et économiques.

Un programme dynamique d'expansion des marchés, surtout dans les secteurs de l'automobile, de l'exploitation forestière, de l'énergie et de l'agriculture, a bénéficié d'un accroissement du nombre de délégués commerciaux en poste à Tokyo. On a aidé le secteur privé à établir un comité commercial de coopération canado-japonais, groupe qui a pour but de multiplier les contacts et de réaliser une entente plus cordiale entre les secteurs privés du Canada et du Japon.

Les relations commerciales avec l'Australie et la Nouvelle-Zélande au cours de l'année ont été marquées de consultations étroites sur les secteurs où le Canada ou l'un de ces deux pays envisageait de modifier les conditions d'accès accordées aux produits intéressant l'autre pays. Les échanges ont continué d'augmenter, les exportations vers nos antipodes atteignant \$478 millions et les importations de cette provenance, \$445 millions au cours de l'année civile.

Le commerce sino-canadien a approché le demi-milliard (exportations \$369 millions, importations \$82 millions). La cinquième réunion du Comité commercial Canada-Chine a eu lieu à Pékin en mars. Les déclarations chinoises témoignaient du développement de ce pays et il a été convenu que l'industrie canadienne aurait l'occasion de participer aux plans chinois de modernisation, dans la mesure où elle sera compétitive, dans des secteurs tels que la mise en valeur des richesses naturelles, les télécommunications et les transports.

Le docteur S. Affief, vice-président de l'Agence indonésienne de planification centrale, Bappenas, a visité Ottawa en juin pour s'entretenir avec l'I et C, la SEE et l'ACDI. On a débattu les possibilités d'introduire de nouveaux modes de financement ainsi que les projets d'envergure que le Canada poursuit en Indonésie.

Des représentants de l'Association des nations du Sud-Est asiatique (Indonésie, Malaysia, Philippines, Singapour et Thaïlande) ont donné rendez-vous en octobre. Les discussions ont porté sur les grandes questions de politique commerciale et les chances qu'a le Canada de participer aux projets régionaux de l'Association des Nations de l'Asie du Sud-Est. Une mission des mines composée de hauts fonctionnaires thaïlandais est venue au Canada en octobre pour discuter des capacités et des politiques du Canada en ce qui concerne la mise en valeur du pétrole, du gaz, de l'uranium, de la potasse et des métaux communs.

En avril, le ministre de l'Industrie et du Commerce de la République de Corée a visité Ottawa pour s'entretenir des possibilités d'échange entre le Canada et la Corée de même que des possibilités de collaboration sur les marchés tiers.

Afrique et Moyen-Orient

Les exportations vers l'Afrique et le Moyen-Orient ont augmenté sensiblement en 1977, progressant de 25% pour atteindre \$1,1 milliard. L'Algérie accédait au premier rang des marchés canadiens dans cette région, nos ventes s'établissant à \$186 millions. Les exportations vers l'Iran se chiffraient à \$144 millions et vers l'Arabie Saoudite à \$108 millions.

Notre Ministre a visité l'Iran, l'Arabie Saoudite et Israël en mai. Dans chaque pays, il s'est entretenu avec les ministres sur des questions de commerce et d'économie. Il était accompagné d'hommes d'affaires canadiens qui poursuivaient des intérêts particuliers.

Pendant son séjour en Arabie Saoudite, notre Ministre a signé un protocole d'entente qui s'est soldé par un contrat de \$100 millions concernant l'électrification rurale entre une firme canadienne d'ingénieurs-conseils et la société saoudienne d'électricité. Ce contrat était appuyé par la Société pour l'expansion des exportations.

La deuxième réunion du comité commercial et économique Canada-Arabie Saoudite a eu lieu à Riyad en février. Le groupe a passé en revue les progrès obtenus dans les secteurs débattus à la première réunion (construction, production et transmission d'énergie électrique et mise en valeur des richesses minières) et a proposé de nouveaux secteurs, dont les transports, les télécommunications, l'astronomie et l'aide technique sous des régimes de frais remboursables.

Les premières réunions du comité économique Canada-Israël ont eu lieu à Tel Aviv et l'on a entamé des négociations en vue d'établir des consultations semblables sur une base régulière avec l'Algérie et le Nigeria.

Dans le cadre de la promotion des échanges dans cette région s'inscrivaient une gamme étendue de missions et la participation de notre ministère à des foires en Algérie, au Maroc, en Iran, en Irak, en Turquie et au Nigeria. Une mission ministérielle groupant près de 30 hommes d'affaires canadiens a visité l'Algérie et le Maroc au début de l'automne. Au cours de cette période, on a fait des préparatifs pour quelque 13 visites distinctes que rendront au Canada des ministres faisant partie des cabinets de plusieurs pays africains.

En décembre, le gouvernement a annoncé son intention de supprimer progressivement son soutien officiel aux activités commerciales des sociétés canadiennes en Afrique du Sud. Il a retiré ses délégués commerciaux à Johannesburg et au Cap mais il a décidé, en revanche, d'ouvrir des bureaux commerciaux au Koweït, au Sénégal et en Tunisie pour exploiter de nouvelles possibilités commerciales.

Europe occidentale

La balance commerciale favorable du Canada avec l'Europe occidentale s'est maintenue en 1977. Les exportations ont augmenté de 5% pour atteindre \$5,3 milliards et les importations ont bondi de 12% pour atteindre \$4,5 milliards. La Grande-Bretagne demeure le plus grand marché du Canada, représentant 36% du total.

Les matières industrielles et les produits agricoles constituent le gros des exportations canadiennes vers l'Europe occidentale. Les produits finis comptent pour environ 12%, bien que les exportations de l'Europe occidentale consistent elles, en produits finis dans une proportion de plus de 65%.

La Communauté économique européenne (CEE) est le plus gros bloc commerçant au monde, (représentant près du quart du commerce mondial, ce sans compter les échanges entre pays membres). Ses quelque 260 millions d'habitants engendrent près du cinquième de la production mondiale de biens et de services.

En tant que groupe, la Communauté est le principal partenaire commercial du Canada après les États-Unis, les exportations en 1977 se chiffrant à \$4,7 milliards et les importations à \$3,6 milliards. La CEE, en tant que groupe, est au deuxième rang des sources de capitaux d'investissement pour le Canada, représentant 15% de l'investissement étranger direct. Les possibilités d'échange, d'investissement, de liaisons intersociétés et d'échanges scientifiques et technologiques sont toutefois loin de leur plein épanouissement.

Un des objectifs de notre ministère est de créer et de maintenir dans la région un climat qui permette au Canada de poursuivre au mieux ses intérêts commerciaux. Au cours de l'année, nos efforts ont emprunté trois grandes voies:

1. Pour sauvegarder son accès et même l'améliorer, le Canada a continué de compter sur la présente série de négociations commerciales multilatérales, où la CEE joue également un rôle actif. Dans ce contexte, notre Ministère y a cerné des possibilités d'exportation qui permettront de bénéficier des concessions négociées.

2. Pour promouvoir les exportations vers l'Europe occidentale, plus du cinquième des délégués commerciaux à l'étranger ont été répartis entre 22 bureaux dans cette région. Plus de 40% du budget ministériel des foires et missions était affecté aux projets d'Europe occidentale. Notre Ministère a participé à 25 foires qui, grâce à l'attention mondiale que suscitent beaucoup d'entre elles, ont secondé les tentatives canadiennes d'exportation vers d'autres régions. Nous avons parrainé plusieurs missions à destination et en provenance de l'Europe de l'Ouest et plus de 200 entreprises canadiennes ont profité de notre Programme de développement des marchés d'exportation.

3. L'Accord-cadre Canada/CEE de coopération commerciale et économique, qui entrerait en vigueur en octobre 1976, a fêté un an révolu d'activité. Cet accord offre un mécanisme de consultation et de collaboration entre les hommes d'affaires et fonctionnaires du Canada et de la CEE. Il permet de cerner les secteurs propices à la collaboration industrielle entre sociétés canadiennes et européennes au moyen d'entreprises à participation, d'investissements, d'accords de licence, d'échanges de technologie et d'arrangements de nature à étendre et à diversifier les échanges. Des groupes de travail oeuvrent dans les secteurs des produits forestiers, des métaux et minéraux, de l'aéronautique, de la programmation d'ordinateur, des télécommunications et du matériel nucléaire. On note la participation des firmes canadiennes et européennes, des fonctionnaires de la Communauté, du gouvernement fédéral et des gouvernements provinciaux intéressés. Le Comité mixte de coopération, qui se réunit d'ordinaire tous les ans pour passer en revue les activités découlant de l'Accord-cadre, a tenu sa deuxième réunion à Ottawa en mars pendant la visite de Roy Jenkins, président de la Commission de la CEE.

Parallèlement à cette grande trame de coopération avec la Commission, le Canada s'applique sur le plan bilatéral à collaborer individuellement avec les pays européens, dont la Grande-Bretagne, le Danemark, la France, la République fédérale d'Allemagne, l'Italie, la Finlande, la Suède, la Norvège, l'Espagne et la Grèce.

En complément des activités qu'autorise l'Accord-cadre, notre Ministère a redoublé d'effort pour informer les hommes d'affaires canadiens de la conjoncture économique et des possibilités d'échange avec l'Europe occidentale. En mars 1977, des membres du Conseil consultatif du Ministre ont visité la Commission de la CEE à Bruxelles pour s'entretenir avec des représentants officiels en haut lieu.

Donnant suite à cette visite, notre ministre conduisait à Bruxelles en novembre plus de 150 hommes d'affaires, journalistes, universitaires et représentants provinciaux pour entamer avec la Commission une série de discussions en profondeur.

Ces deux visites ont aidé les milieux d'affaires du Canada à dégager plus nettement les objectifs, l'organisation et les tendances actuelles de la CEE. Elles ont par ailleurs attesté le voeu sincère des Canadiens de nouer avec l'Europe des relations commerciales et économiques plus étroites.

Par ailleurs, vers la fin de 1977, sous le parapluie d'Entreprise Canada '77, une série de colloques (Perspectives sur l'Europe occidentale) ont eu lieu dans de grands centres canadiens. Sous le thème de "Comment faire des affaires en Europe occidentale", ces colloques donnaient la parole aux délégués commerciaux, aux spécialistes du Ministère en produits et en marchés de même qu'aux représentants provinciaux. Plusieurs centaines d'hommes d'affaires canadiens ont participé aux discussions en groupe et aux entretiens privés.

Plusieurs questions d'accès ont été soulevées avec la CEE et des pays individuels, y compris les difficultés qu'éprouvent les producteurs canadiens de fromage, de malt, de farine et d'oeufs de dinde par suite des subsides aux producteurs de la CEE ou des mesures restrictives aux termes de la Politique agricole commune.

Entre autres problèmes, relevons le prétendu dumping par le Canada des pâtes chimiques et des doublures kraft dans la CEE, l'accélération des poursuites anti-dumping dans la CEE pour l'acier, les cadeaux de confiserie envoyés en Grande-Bretagne et le classement tarifaire des bleuets congelés en Allemagne.

Le Canada a tenu des consultations semestrielles avec la Commission des communautés européennes et le Comité permanent Canada-R.U. s'est réuni. On a étudié en haut lieu des questions commerciales et économiques sur les plans bilatéral et multilatéral.

Europe de l'Est

Les exportations canadiennes vers l'Europe de l'Est ont diminué de 20% en 1977 pour se chiffrer à \$635 millions, ce par suite de la brusque réduction des envois de céréales à l'Union soviétique, à la Roumanie, à la République démocratique d'Allemagne et à la Tchécoslovaquie. Les importations de ces provenances ont progressé un peu, passant de \$206 à \$213 millions. Les céréales, toujours prépondérantes, comptaient pour 67% du total des ventes canadiennes.

La valeur des expéditions non céréalières a continué d'augmenter par rapport aux années précédentes; elle a atteint \$197 millions, dont quelque \$80 millions en produits de consommation finale. L'Union soviétique, toujours en tête des marchés du Canada en Europe orientale, a absorbé 56% du total des exportations.

Des groupes de travail canado-soviétiques ont poursuivi leurs programmes intensifs de réunions et d'échanges pendant l'année, fidèles aux objectifs d'une coopération économique et industrielle plus étroite que stipule l'accord économique à longue échéance entre le Canada et l'URSS. On a entamé des négociations sur un programme à long terme, tel que prévu dans l'accord, afin de cerner les foyers d'accroissement de la collaboration commerciale, industrielle, technologique et scientifique.

Pendant la visite au Canada du Ministre polonais du Commerce extérieur, en avril, on a signé un accord révisé sur les céréales prévoyant l'achat, par la Pologne, de 1,5 à 2,4 millions de tonnes métriques de céréales sur une période de trois ans. Un contrat de plusieurs millions de dollars prévoyant la construction de quatre cargos semi-conteneurisés a été signé avec une grande entreprise canadienne de construction navale.

Un certain nombre de missions ministérielles de haut niveau groupant des technocrates des gouvernements d'Europe orientale, dont les sous-ministres du Commerce extérieur de la Tchécoslovaquie, de la Roumanie et de la Hongrie, ont visité le Canada en vue de consultations commerciales avec les autorités canadiennes.

Ces entretiens ont mis en relief les capacités des fournisseurs canadiens de nature à intéresser les pays en question. Par exemple, la Roumanie s'était montrée disposée à importer des équipements de fabrication de pâtes et papiers et du charbon de cokerie. On a passé pour plus de \$7 millions de commandes pour des équipements de pâtes et papiers et la première commande de charbon de cokerie a été expédiée à la fin de 1977. Ont suivi d'autres expéditions évaluées à plus de \$8 millions.

Les consultations annuelles avec les autorités polonaises du secteur du commerce ont repéré des avenues prometteuses outre le complexe d'usines de pâtes et papiers, déjà mentionné, et qui constitue le plus grand projet individuel du Canada en Europe de l'Est.

À compter du 1er janvier, une ligne de crédit de \$285 millions pour une période de deux ans est consentie à la banque polonaise Handlowy par la Société pour l'expansion des exportations afin de faciliter la vente de biens et services canadiens à ce pays.

États-Unis

Le commerce bilatéral entre le Canada et les États-Unis a augmenté de quelque 20%, atteignant presque \$60 milliards. Les exportations canadiennes ont atteint \$30,2 milliards et les importations \$29,5 milliards.

Les relations commerciales avec les États-Unis se poursuivent toujours dans une atmosphère positive et coopérative. Le protectionnisme américain, bien qu'il se bute à l'opposition vigoureuse de l'Administration, ne cesse d'être une source d'inquiétude. On note une hausse prononcée du nombre de mesures législatives tant au niveau fédéral que dans les États afin de mousser le thème "Achat chez nous". Entre autres actions de nature à gêner les importations, relevons les mesures concernant l'acier, le poisson, les métaux (zinc et cuivre), le sucre raffiné, les attaches industrielles, les clous, le papier offset, le silicium métallique et le ciment.

Des consultations bilatérales ont eu lieu avec les autorités américaines sur l'action du Canada aux termes de l'Article XIX du GATT pour certains vêtements et certaines chaussures.

Le traitement fiscal que réservent les États-Unis aux congrès tenus en dehors des États-Unis, toujours une grande source d'ennuis, a été débattu avec les plus hauts échelons du gouvernement américain. Une loi américaine adoptée en 1977 a tué dans l'oeuf nombre de congrès que devaient tenir au Canada des organismes ayant siège aux États-Unis.

Le Ministère continue de conseiller et d'encourager les exportateurs à étendre la gamme de leurs activités aux États-Unis.

Le Bureau de l'hémisphère occidental a agrandi son service à l'intention des exportateurs canadiens qui éprouvent des difficultés en ce qui touche le tarif douanier des États-Unis et d'autres questions d'accès au marché (étiquetage, règlements sur les aliments et drogues etc.) et a cherché à maintenir et à améliorer l'accès général à la clientèle américaine.

Dans le cadre d'Entreprise Canada '77, le Ministère a tenu d'un bout à l'autre du Canada une série de 11 colloques spécialisés. Groupant des fonctionnaires de nos bureaux commerciaux aux États-Unis et du ministère à Ottawa, ces colloques avaient trait à l'information commerciale et à l'accès aux marchés. Sur invitation, les fonctionnaires de la Douane américaine sont également venus participer à neuf de ces entretiens, ajoutant leurs bons conseils et partageant leurs lumières sur les questions d'accès au marché.

Le Ministère a continué de se pencher tout spécialement sur les marchés des pièces d'automobile et des équipements de transport en commun. Outre le soutien ordinaire de l'expansion des marchés, les exportations de meubles, de machines et de vêtements ont été promues par des foires commerciales dans les deux pays et par l'aide aux acheteurs en tournée au Canada.

Les États-Unis, où notre Ministère possède 16 bureaux commerciaux en plus de notre ambassade à Washington, sont de loin le principal partenaire commercial du Canada, absorbant 69,7% du total des exportations canadiennes. En 1977, nos ventes dépassaient de 20,1% celles de 1976. Au premier plan se rangeaient les automobiles, les camions, les pièces d'auto, le gaz naturel, le bois de construction, le papier journal, le pétrole et la pâte de bois.

Amérique latine

Les exportations canadiennes à l'Amérique du Sud et au Mexique ont atteint un niveau sans précédent de \$1,3 milliard, soit 19,5% de plus (\$200 millions) que l'année précédente. Deux des grands marchés du Canada dans cette région ont fortement accru leurs achats -- le Venezuela est passé à \$542 millions au regard de \$373 millions en 1976, et l'Argentine à \$105 millions au regard de \$47 millions. Les exportations au Mexique ne se sont guère écartées du niveau précédent de \$215,9 millions, malgré le marasme économique qui y sévit et la résistance aux importations qu'il entraîne.

Le total du commerce avec le Brésil, au deuxième rang de nos partenaires commerciaux en Amérique Latine, a continué d'augmenter en 1977 pour approcher \$500 millions; en même temps, les exportateurs canadiens continuaient de grossir leur part du marché brésilien.

L'essor des relations entre le Canada et cette région a été souligné par la ratification de l'Accord commercial canado-colombien, qui a jeté les bases de l'expansion de notre commerce bilatéral.

La troisième réunion du Comité ministériel Canada-Mexique, tenue à Ottawa en novembre, a conduit à un accord entre le ministre canadien de l'Industrie et du Commerce et son homologue mexicain concernant l'établissement d'un groupe consultatif sur les questions commerciales et industrielles, chargé d'identifier les secteurs prioritaires dans le nouveau Programme mexicain de développement auquel les sociétés canadiennes pourront participer. Une réunion de ce comité était prévue pour avril 1978.

Le Ministre a visité le Venezuela en juin pour mener à terme les négociations sur la portion canadienne des plans et de la construction d'un chemin de fer de 700 kilomètres. Cette visite a préparé la conclusion, en décembre, entre les groupes canadien, espagnol et vénézuélien, d'un accord qui conduira à la négociation d'un premier contrat pour ce grand projet, qui vaudra au Canada \$400 millions en exportations.

Pour la première fois, un ministre du Paraguay visitait le Canada en 1977. Le docteur Ugarté Centurion, ministre du Commerce, s'est entretenu avec notre ministre et nos fonctionnaires sur la participation canadienne au grand projet binational d'aménagement hydroélectrique à Itaipu et aux plans paraguayens d'expansion industrielle. Le docteur Ugarté Centurion a ensuite gagné Montréal et Toronto pour s'entretenir avec des hommes d'affaires dans divers secteurs industriels.

Les relations canado-brésiliennes ont continué de progresser sur le plan des échanges et des investissements. Le Brésil est actuellement au deuxième rang des bénéficiaires des investissements canadiens. Au cours de la visite du ministre brésilien de l'Agriculture au Canada, il a été convenu d'établir un sous-comité agricole au comité économique canado-brésilien. Vers la fin de l'année, on procédait aux préparatifs pour la réunion d'un comité économique agrandi, réunion prévue pour avril 1978.

Le Ministère a joué un rôle très actif dans CALA VI, conférence annuelle de l'Association Canada-Amérique latine, qui réunit des hommes d'affaires du Canada et des pays d'Amérique latine et à laquelle on remarquait des délégués commerciaux de tous les postes canadiens dans cette région.

L'allocution du Ministre a donné le ton de la conférence, qui groupait quelque 400 hommes d'affaires. Cette assistance, la plus nombreuse depuis le début de CALA, il y a sept ans, atteste l'intérêt de plus en plus vif que porte le Canada à l'Amérique latine.

Antilles et Amérique centrale

Les exportations canadiennes aux Antilles et à l'Amérique centrale ont diminué de quelque \$2 millions pour s'établir à \$556 millions. Ce fléchissement est surtout attribuable à la chute des ventes à Cuba, qui, après une baisse d'environ \$40 millions, ne s'élevaient plus qu'à \$194 millions.

Dans les Antilles du Commonwealth, les ventes du Canada ont augmenté de 16% pour atteindre \$153 millions, surtout grâce aux exportations accrues vers Trinité et Tobago. On notait par ailleurs de bonnes améliorations à la Barbade et aux Petites Antilles, qui ont plus que compensé le déclin des exportations canadiennes vers la Jamaïque et la Guyane.

Les ventes aux autres Antilles sont passées de \$345 à \$316 millions, surtout par suite de la dégradation du marché cubain. En revanche, les ventes à l'Amérique centrale ont augmenté de 6% pour atteindre \$87 millions.

Les cours mondiaux du sucre, peu élevés pendant l'année, continuaient de miner les ventes canadiennes à Cuba et à la République dominicaine. Cependant, les cours mondiaux favorables à leurs principaux produits d'exportation (le café et les bananes) ont relevé la balance des devises étrangères dans la plupart des pays d'Amérique Centrale.

Les entreprises canadiennes sont en liste dans cette région pour nombre de projets d'envergure. À noter, entre autres, une grande aciérie à la Trinité et un projet ferroviaire au Costa Rica. Ces projets sont près du stade contractuel et les entreprises canadiennes ont de très bonnes chances d'y participer. Les secteurs de l'exploitation minière, de l'hydro-électricité, des transports, de la foresterie et du tourisme sont également propices.

De graves difficultés de balance des paiements ont continué de tracasser la Jamaïque et la Guyane, qui ont donc resserré davantage leur contrôle des importations. Des difficultés au plan des devises entraînaient par ailleurs des retards nombreux et parfois très longs dans le règlement des comptes des fournisseurs étrangers. (On prévoit pouvoir accroître l'aide à la Jamaïque une fois terminées les discussions entre ce pays et le FMI).

Plusieurs réunions ont eu lieu au cours des l'année. Les négociations entre fonctionnaires du Canada et du Marché commun des Caraïbes (CARICOM) se sont poursuivies en vue de préparer à l'intention des Ministres un projet d'accord de coopération commerciale et économique pour remplacer le traité Canada-Antilles de 1925 et son protocole de 1966.

À la fin d'octobre, une délégation guyanaise sous la direction du Premier ministre Burnham visitait le Canada pour discuter des relations économiques.

La deuxième réunion du Comité Canada-Cuba a eu lieu à la Havane en juin, au niveau officiel.

Étant donné le nombre de projets hydroélectriques prévus en Amérique Centrale, le Ministère a tenu en mars, un colloque sur l'énergie électrique à San José (Costa Rica). Il a permis de démontrer les capacités canadiennes aux entreprises de services publics.

SERVICES AU CANADA

SERVICES AUX ENTREPRISES

Pour une gestion plus efficace

Les renseignements fournis dans le cadre d'Entreprise Canada '77 ont suscité une nouvelle vague de demandes de renseignements adressées au Ministère sur le Programme de comparaisons inter-sociétés. Des douzaines de firmes de différents secteurs ont demandé que leur rendement soit mesuré par rapport à celui de leurs concurrents en fonction de la méthodologie prouvée, mise au point et utilisée par le Ministère. Les gestionnaires d'entreprises ont considéré ce programme comme un moyen sûr d'évaluer la productivité et l'efficacité de leurs stratégies et d'identifier les aspects de leurs activités à corriger pour accroître la concurrence.

Onze comparaisons ont été effectuées avec la participation des 160 entreprises. Il s'agissait de réunir plusieurs éléments des secteurs suivants: transformation des plastiques, fonderies de fer, tanneries, scieries du Nouveau-Brunswick, fabrication d'instruments aratoires, pellicules et tissus synthétiques, fenêtres d'aluminium, châssis et portes de bois, articles chauffants. Pour la première fois en 1977, toutes les phases de collecte, de traitement et d'analyse du programme ont été réalisées par des firmes privées d'experts-conseils qui ont travaillé sous la direction et le contrôle des agents d'Industrie et du Commerce.

Une autre réalisation importante a été la mise au point d'un système informatisé pour le traitement des données pour les comparaisons. L'ordinateur devrait permettre de réduire considérablement la quantité de travail nécessaire au traitement des données. Il contribuera particulièrement à élargir l'analyse et à améliorer la qualité des rapports.

Un troisième aspect intéressant du programme a été le progrès réalisé en vue des comparaisons internationales concernant des entreprises canadiennes et américaines.

Aide par l'entremise des universités

Le Ministère continue de contribuer au perfectionnement des cadres d'entreprises, en collaboration avec des universités canadiennes, par l'élaboration de cours de gestion et la création de centres pour la formation en commerce international.

L'Université Laval et l'Université de l'Alberta possèdent un Institut des conseillers en gestion et des centres d'études commerciales internationales sont rattachés à l'université Dalhousie, aux Hautes Études Commerciales, à l'Université Western Ontario et à l'Université de la Colombie-Britannique. De plus, en aidant financièrement l'organisme étudiant international de l'AIESEC, le Ministère a permis à des étudiants en économie et en commerce d'universités canadiennes d'acquérir une expérience pratique du commerce international.

Croissance industrielle par l'expansion des marchés

La concurrence permanente sur les marchés mondiaux illustre l'importance des analyses d'importations et des enquêtes sur les marchés que le ministère effectue pour l'industrie canadienne. Ces études visent à trouver des débouchés et à développer l'industrie davantage en lui fournissant des données importantes sur les divers marchés, qui, autrement, ne seraient pas disponibles. Cette action permet aux intéressés de prendre les mesures qui s'imposent pour soutenir la concurrence.

Environ 110 enquêtes parmi les 150 demandées ont été effectuées pour aider directement des compagnies à profiter des possibilités d'expansion industrielle ou à prévenir la perte éventuelle d'emplois.

Les autres enquêtes avaient pour but de contrôler les importations de produits préjudiciables, de déceler le dumping de marchandises sur le marché canadien et de fournir des données pour l'élaboration de politiques industrielles et d'autres utilisations finales isolées. Les travaux portaient sur les machines, les produits chimiques et pour soins médicaux, les métaux et produits métalliques, les produits de bois, de caoutchouc et de matière plastique, les textiles et les articles en cuir.

S'il est difficile de déterminer la pleine valeur de ces études, on peut quand même extrapoler. Pour les 97 enquêtes publiées durant l'année, une étude a été effectuée pour mesurer l'incidence de ces données sur le client initial. Bien que cette enquête ait été menée à peine trois mois après la fin de l'année, les résultats indiquent qu'au moins 1580 emplois ont été créés ou retenus par 30 entreprises par suite de mesures ou de décisions basées sur les renseignements fournis. Cela représenterait des ventes pour les firmes canadiennes d'environ \$94 millions. Autrement dit, selon cette méthode, la création ou la retenue de chaque emploi direct permanent, dans le secteur manufacturier, coûte environ \$50.

Faciliter la procédure douanière et tarifaire

Le Ministère recherche toujours la meilleure utilisation du tarif dans l'intérêt des Canadiens et la simplification des procédures à suivre. Son objectif est d'accroître le plus possible la production au Canada tout en réalisant un juste équilibre entre les intérêts du producteur et ceux du consommateur.

Les demandes de remise des droits de douanes provenant de compagnies canadiennes et l'introduction d'articles tarifaires temporaires ont été examinées en collaboration avec les ministères fédéraux des Finances et du Revenu. On étudie aussi la possibilité d'améliorer des lois pertinentes.

DESIGN CANADA

Au cours de l'année, Design Canada a organisé trois réunions du conseil national de l'esthétique industrielle et six réunions du comité consultatif. Les membres de ces comités ont poursuivi leurs travaux dans le cadre de leur mandat et ils se sont penchés tout particulièrement sur le rôle et l'importance du design dans le développement des produits des entreprises dans le contexte des stratégies actuelles et futures de croissance des sociétés.

Design Canada a entrepris une évaluation de la capacité de l'industrie canadienne en matière de design et de développement des produits, car ces facteurs importent beaucoup à la compétitivité des fabricants.

Cette analyse ainsi que des études portant sur l'état du design et du développement des produits dans des secteurs particuliers ont fourni, au Ministère et au Conseil, l'évaluation fondamentale des problèmes et des possibilités du développement des produits. En outre, l'analyse indique les problèmes et les possibilités des établissements qui entreprennent ou souhaiteraient entreprendre, sur une base permanente, le design et le développement des produits.

Dans le cadre du Programme fédéral à forte concentration de main-d'oeuvre (PFFCMD) et à titre expérimental, Design Canada a élaboré et mis en oeuvre, dans cinq provinces, un programme d'occasions d'embauchage dans le domaine du développement des produits; ce programme a reçu l'appui du Conseil national de l'esthétique industrielle. Les données indiquent à l'heure actuelle, que le programme permettra en 1978 à au moins 1000 jeunes gens de trouver un emploi dans l'industrie canadienne.

Design Canada, dans le cadre de son Programme de bourses d'études destinées aux étudiants canadiens, a accordé 15 bourses, d'un montant total de \$100 000. Ceci permettra aux étudiants de poursuivre des études avancées en design dans des institutions internationales, améliorant ainsi la qualité des designers canadiens professionnels.

Poursuivant sa contribution à l'amélioration du design des produits canadiens, Design Canada a fait six études spéciales de cas de produits canadiens bien conçus. Les rapports de ces études ont été distribués à l'échelle nationale dans le but de promouvoir la capacité canadienne dans le domaine du design.

Établi en 1974, le Programme fédéral/provincial de design et de développement des produits (à financement mixte) a été élargi et s'applique maintenant dans six provinces. Le Québec s'est joint au Programme en 1977 et on prévoit que d'autres provinces y adhéreront en 1978.

Design Canada a fourni à la Banque fédérale de développement une présentation audio-visuelle sur le design des produits; elle sera utilisée lors des rencontres d'information du directeur régional à Montréal, Winnipeg, Halifax et autres endroits. Un service consultatif permanent sur le design a été maintenu et il a servi le Ministère, d'autres ministères et organismes du gouvernement fédéral ainsi que le secteur privé.

Un programme provisoire de mise en place d'un service de design industriel dans une petite entreprise colombienne de fabrication a été proposé, en collaboration avec le gouvernement de la Colombie et l'ACDI.

De concert avec le Conseil national de l'esthétique industrielle, Design Canada a formé un groupe de travail composé de membres des mondes de l'industrie et de l'éducation; ce comité est chargé de faire connaître les capacités des organismes officiels, officieux et professionnels de formation pour satisfaire aux besoins actuels et projetés de l'industrie canadienne.

Le Conseil National de l'esthétique industrielle, en collaboration avec Design Canada et Statistique Canada, a entrepris un relevé des 632 sociétés s'occupant de design. Son objet est l'établissement d'une banque de données nationales sur la structure et le volume d'affaires des entreprises canadiens de design.

Design Canada a mis au point, à l'intention des étudiants du niveau post-secondaire, un programme de stages dans les petites entreprises de fabrication et de développement de produits; ce programme, connu sous le nom de "Opération Design Canada" a été appliqué pendant quatre mois, à compter du 1er mai 1978 et il a permis l'embauchage de 328 étudiants, dans 21 endroits du Canada. Chacune des provinces comptait au moins un projet.

SECRETARIAT DE LA PETITE ENTREPRISE

Suite aux discussions tenues à l'échelle du pays entre le ministre d'État à la petite entreprise et les petits entrepreneurs au début de 1977, ainsi qu'aux vastes recherches effectuées par le Secrétariat de la petite entreprise, le gouvernement fédéral a annoncé en septembre un plan en 10 points visant à améliorer le sort des petites entreprises.

Après avoir accepté l'argument soulevé par les petits entrepreneurs, lors des rencontres avec les fonctionnaires et le ministre d'État, argument qui voulait que la réponse aux problèmes des petites entreprises ne se trouve pas dans les programmes d'aide directe supplémentaires ou une "loi cadre" mais bien dans une meilleure gestion des fonds déjà engagés, le gouvernement a pris les initiatives suivantes:

- a) Améliorer la coordination des programmes actuels au sein des organismes fédéraux et entre les gouvernements fédéral et provinciaux, après consultation avec les provinces, dans le but de diminuer le chevauchement des programmes existants.
- b) Sensibiliser davantage les fonctionnaires de tous les niveaux aux caractéristiques spéciales des petites entreprises et de leurs propriétaires, de sorte que l'on puisse évaluer les effets éventuels des mesures gouvernementales sur ces établissements avant de les appliquer.
- c) Faciliter l'accès des dirigeants de petites entreprises aux renseignements gouvernementaux et présenter ces renseignements de façon exhaustive et utilisable.
- d) Essayer d'appliquer le mécanisme américain des sociétés d'investissement dans les petites entreprises, dans un contexte canadien, mécanisme qui mettrait à la disposition des petites entreprises un capital-actions à plus long terme.
- e) Effectuer une étude de faisabilité de projets pilotes prévoyant un mécanisme qui mettrait en contact des entrepreneurs, des investisseurs, des universitaires, des experts en technologie, des représentants gouvernementaux et autres personnes dont les activités peuvent toucher les petites entreprises.
- f) Effectuer une étude en profondeur des mesures fiscales qui touchent la petite entreprise, y compris le report des gains en capital lorsqu'une entreprise familiale passe d'une génération à l'autre ainsi que la situation fiscale de la famille d'un propriétaire dans son entreprise.
- g) Examiner les moyens d'aider la petite entreprise par le biais de politiques d'achat gouvernementales.
- h) Analyser les mesures permettant une coopération plus étroite et mutuellement avantageuse entre les petites et les grandes entreprises.

- i) Entreprendre une étude de la paperasserie gouvernementale dans le but de déterminer le pourcentage des statistiques recueillies dans le public qui est utilisable ou inutile.
- j) Publier un manuel statistique sur la petite entreprise au Canada et accroître les efforts pour rendre les statistiques plus accessibles aux petites entreprises et aussi selon une formule qui facilite la prise de décision en matière de commercialisation et de gestion.

Le 31 mars 1978, le Secrétariat de la petite entreprise avait accompli des progrès considérables en ce qui a trait à l'élaboration de cette stratégie. Le ministre d'État a annoncé la mise sur pied d'un programme gouvernemental pour réduire la paperasserie et la création d'un Bureau de réduction de la paperasserie en vue de coordonner les efforts du gouvernement dans ce domaine.

De plus, une entente avec Statistique Canada, entièrement appliquée d'ici 1981, permettra à près de 350 000 petites entreprises de produire moins de rapports. Le gouvernement parraine également un projet de loi qui modifiera la Loi sur les déclarations des corporations et des syndicats ouvriers qui exemptera environ 70 000 entreprises de l'obligation de faire des déclarations aux termes de la Loi.

Des consultations concernant les programmes et les politiques qui touchent les petites entreprises ont eu lieu avec les provinces qui ont toutes accordé une haute priorité à l'expansion de la petite entreprise. Un Centre des entreprises a été inauguré en vue de faciliter l'accès des entreprises aux renseignements sur les services et les programmes gouvernementaux au moyen d'un système interurbain gratuit reliant le Centre à toutes les régions du pays. Ce service a été particulièrement utile aux petits entrepreneurs. Diverses mesures fiscales destinées à aider les petites entreprises ont été adoptées grâce au travail incessant du ministre d'État à la petite entreprise.

Les études se sont poursuivies en ce qui concerne le climat de la participation au capital et des politiques d'achat gouvernementales. Le Secrétariat, avec la coopération de Statistique Canada, a publié au début de l'année un manuel intitulé "Nouvelles statistiques sur la petite entreprise au Canada", ce qui constitue le dernier point de la stratégie en 10 points.

D'importantes améliorations ont été apportées à la Loi sur les prêts aux petites entreprises (LPPE) dont l'application a été transférée du ministère des Finances à celui de l'Industrie et du Commerce.

Vers la fin de 1977, le ministre d'Etat a annoncé qu'une entente comportant une formule plus souple pour calculer le taux d'intérêt des prêts garantis en vertu de la LPPE avait été mise au point avec l'Association des banquiers canadiens. Depuis le 1er mars 1978, le taux d'intérêt sur les nouveaux prêts en vertu de la LPPE est établi à 1% de plus que les taux préférentiels de prêts des banques à charte et fluctue avec les taux préférentiels.

De plus, la portée de la LPPE s'est considérablement élargie suite aux modifications de la Loi. Les critères d'admissibilité de la Loi ont été élargis et le plafond des prêts a été porté à \$75 000. Ces changements rendent le programme LPPE plus intéressant pour les prêteurs et ont fait de lui un outil plus efficace pour satisfaire aux exigences de financement à terme des petites entreprises.

Pour 1978-1979, on prévoit poursuivre la mise en application de la stratégie concernant la petite entreprise. On s'attend à une forte poussée dans la participation au capital des petites entreprises. On prévoit également prendre des mesures dans un certain nombre d'autres secteurs, y compris de nouvelles mesures fiscales pour la petite entreprise, plus de sous-traitance, des possibilités d'emploi plus élevées pour les diplômés de niveau collégial et universitaire et de meilleures statistiques.

TECHNOLOGIE

Études d'innovation technologique dans les universités

Neuf bourses ont été décernées au cours de l'année à huit universités aux termes du Programme des études d'innovation technologique. Les rapports de recherche et les livres issus de ce programme sont de plus en plus utilisés par le Ministère. Parmi les exemples notables, citons un rapport sur le développement et le fonctionnement des consortiums canadiens au Moyen-Orient et un livre sur les attitudes des fabricants de meubles envers l'exportation.

Recherche et développement industriels dans les universités

Depuis 10 ans, le Ministère accorde des subventions pour encourager les universités à entreprendre de la recherche (à contrat) pour le compte de l'industrie et à se doter de capacités techniques dans des secteurs particuliers. Pour ce faire, neuf instituts de recherche industrielle et cinq centres de technologie de pointe ont été établis dans des universités en Nouvelle-Écosse, au Québec, en Ontario et au Manitoba.

Depuis un an, des subventions ont été accordées à cinq de ces organismes; les autres se passent maintenant du soutien du Ministère. Aucun nouvel organisme n'a été établi, mais des discussions ont eu lieu sur d'autres centres de technologie avancée.

Recherche et développement industriels dans des organismes provinciaux de recherche

Cinq centres de technologie de pointe ont été établis au cours des dernières années dans des organismes provinciaux de recherche en Nouvelle-Écosse, en Ontario, au Manitoba et en Colombie-Britannique. Des subventions ont été accordées pour appuyer quatre de ces centres au cours de l'année.

Dans le cas du centre de génie océanique, à la B.C. Research, en Colombie-Britannique, et du centre de recherche et de développement des produits alimentaires au Conseil de recherches du Manitoba, les subventions ont surtout servi à l'acquisition d'installations et de biens d'équipement spéciaux.

Associations de recherche industrielle

Sont toujours appuyés, l'Institut canadien de la Soudure, l'Institut canadien de recherche sur le gaz et l'Institut canadien du soufre. On envisage actuellement d'établir une autre association de recherche industrielle.

Création et fabrication informatisées (CAD/CAM)

Au cours de la prochaine décennie, CAD/CAM jouera un rôle de premier plan dans le relèvement de la productivité industrielle. En conséquence, le Ministère a établi un Conseil d'avancement de la technologie permettant au Programme CAD/CAM de guider le Ministère et d'aider l'industrie à introduire et à utiliser cette technologie.

Activités spatiales

Avec le concours du ministère des Communications et d'autres ministères et organismes, notre Ministère a participé à plusieurs initiatives pour accroître l'industrie spatiale canadienne. Notons, entre autres, les négociations avec l'Agence européenne de l'espace en vue d'une collaboration plus étroite avec cet organisme; la participation à une étude entreprise par le Secrétariat du Conseil du Trésor sur le programme spatial du Canada, soulignant notamment les besoins, les échéanciers et l'organisation du programme dans les années à venir; des discussions interministérielles sur l'établissement dans l'industrie canadienne, d'une capacité de maître d'oeuvre pour les satellites. Le Ministère a également facilité l'exportation des postes terrestres pour satellites de télécommunication fabriqués au Canada.

Conversion au système métrique

Le Ministère est chargé de coordonner la planification et la mise en oeuvre de la conversion au système métrique au gouvernement fédéral, ce qu'il fait par l'entremise du Comité interministériel de la conversion au système métrique. Au cours de l'année, le premier Projet de loi omnibus sur la conversion a reçu l'assentiment royal et le Ministre a parrainé le deuxième Projet de loi omnibus. Le Plan de conversion au système métrique au sein du gouvernement du Canada a été approuvé par le CICSM et par la Commission du système métrique du Canada. Un programme d'initiation au système métrique pour le personnel général et administratif de la Fonction publique a été élaboré et le Plan de Conversion pour le ministère de l'Industrie et du Commerce a été approuvé.

Normes

L'élaboration des politiques et programmes de normalisation incombe toujours au Ministère. Au nombre des activités d'ordre majeur, s'inscrit un relevé de la participation canadienne aux accords multilatéraux de certification au nom de la CEE et la préparation du rapport "Proposition de mise en oeuvre au Canada du Code de conduite du GATT pour prévenir les obstacles techniques au commerce".

Le Ministère a poursuivi ses efforts en vue de réduire les obstacles aux échanges attribuables aux normes ainsi qu'aux méthodes d'essai et procédures connexes de certification, en participant aux activités de normalisation des organismes intergouvernementaux -- tels que la CEE et le GATT.

AGRICULTURE, PÊCHES ET PRODUITS ALIMENTAIRES

Programme d'aide au développement des marchés des produits alimentaires et agricoles

Depuis cinq ans, des sommes de près de \$5,5 millions sont consacrées au Programme d'aide à l'expansion du marché des produits alimentaires et agricoles pour encourager le secteur privé à faire preuve de plus de dynamisme dans sa recherche de nouveaux marchés et à pénétrer davantage les marchés établis.

Le Programme est administré conjointement par le ministère de l'Industrie et du Commerce et le ministère fédéral de l'Agriculture. Les principales réalisations aux coûts partagés en vertu du programme: la consolidation des organismes pour une meilleure expansion des marchés et l'augmentation des marchés d'exportation pour les produits agricoles primaires et transformés.

Le Programme a mis sur pied 48 projets dont 18 axés sur le marché interne et 30 sur l'exportation. Le coût de neuf des projets est partagé entre l'AGMAP, les gouvernements provinciaux et les requérants. Signalons d'abord le secteur des fruits et légumes qui compte 17 projets, suivi du secteur du bétail et des viandes avec 12 projets. Viennent ensuite les cultures spéciales (6), les produits laitiers (6), les semences (5) et les provendes (2).

Aliments traités

Des promotions en magasin des boissons et aliments canadiens ont été organisées au Japon par le Ministère dans les principaux grands magasins et établissements à succursales multiples. Des mets canadiens ont aussi été ajoutés aux menus de certains restaurants japonais. De plus, le Ministère a facilité la visite au Canada d'hommes d'affaires japonais désireux d'acheter des aliments et boissons.

Sept réunions pour mousser les ventes des aliments traités et des boissons ont eu lieu aux États-Unis -- Minneapolis-St. Paul, Cleveland, Seattle, Buffalo, Détroit, Philadelphie et Chicago. Plus de 20 compagnies canadiennes ont eu l'occasion de vendre leurs produits lors d'une promotion dans les supermarchés d'un important détaillant de Minneapolis-St. Paul.

Bleuets

Le Ministère, en collaboration avec Agriculture Canada, le MEER et les ministères de l'agriculture du Québec et des provinces de l'Atlantique, a encouragé les conditionneurs de bleuets-nains à créer un groupe industriel.

Une association vient d'être formée officieusement et pourrait devenir officielle dès novembre 1978. L'Association échangera des renseignements dans le but d'améliorer le contrôle qualitatif et d'accroître la promotion des bleuets sur le marché canadien.

Pommes

La récolte 1977 de l'industrie canadienne des pommes a bénéficié d'un marché intérieur et étranger en plein essor. Cette situation est due en partie à la demande exceptionnelle provenant du Royaume-Uni et des pays européens qui ont vut fléchir leurs propres approvisionnements. Le Ministère est représenté au comité directeur fédéral-provincial de l'industrie pour le Projet d'expansion du marché canadien des pommes mis sur pied en 1977.

Tabac

Le ministère de l'Industrie et du Commerce a participé activement aux négociations annuelles du Ontario Flue-Cured Tobacco Board avec le comité consultatif de l'Industrie manufacturière du tabac du R.-U. Il a ensuite organisé une visite des régions productrices de tabac concurrentes en Argentine et au Brésil. En raison d'un plan pour fixer les prix au producteur et à l'exportation au cours de l'année, les exportations de tabac en feuilles devraient atteindre un nouveau chiffre record en termes de volume et de valeur l'an prochain.

Fromage cheddar

En juillet, le Ministère a fait venir du Royaume-Uni des importateurs et des détaillants désireux d'acheter du fromage canadien vieilli. Ces derniers ont pu déterminer et définir la gamme des fromages préférés et acceptés au R.-U. Les Canadiens ont pu, à cette occasion, démontrer les changements favorables survenus ces dernières années au Canada à la ferme et à l'usine.

Bovins, sperme, ovules fécondés et porcins

Les bovins laitiers et de boucherie, le sperme et les ovules fécondés du Canada ont fait l'objet d'une promotion par le ministère lors de l'Exposition agricole de Novi Sad à Novi Sad, Yougoslavie. Le Ministère a aussi organisé des séminaires sur l'élevage des bestiaux en Hongrie et en Yougoslavie pour accroître les exportations de bétail de race et de sperme vers l'Europe de l'Est.

Le Canada avait un stand d'information au Salon bovin de Royal Highland et à l'Exposition porcine internationale d'Italie. Une enquête sur les marchés des bovins et porcins en Afrique du Nord a également été effectuée.

De plus, avec l'aide du Ministère, des délégués de l'étranger sont venus au Canada dans le cadre d'une mission d'éleveurs de bovins de boucherie et laitiers qui visait à augmenter ses exportations de race et de sperme.

Pêches

Le Ministère a maintenu sa contribution financière en faveur de l'Association pour la promotion des poissons de l'Atlantique-Nord visant la promotion de la consommation des poissons de fond en Amérique du Nord.

Le Ministère a organisé des manifestations promotionnelles à Londres, Paris, Anvers, Hambourg, Francfort, Zurich, Boston et New York. Une mission technique a été chargée de rechercher de nouvelles possibilités de transformation des produits de la pêche à destination du marché japonais.

Le Ministère a participé à des négociations bilatérales avec la Communauté Économique Européenne et avec le Japon ainsi qu'à des consultations canado-scandinaves sur les poissons de fond.

Des documents de prise de position qui serviront aux négociations multilatérales de Genève ont été rédigés.

Fourrures

Les fourrures canadiennes ont fait l'objet d'une promotion internationale grâce à la participation du Ministère aux Foires internationales de la fourrure à Francfort, Allemagne et à Milan, Italie.

PRODUITS CHIMIQUES

Les ventes de l'industrie des produits chimiques se sont accrues dans tous les secteurs. Les augmentations les plus remarquées sont survenues dans les secteurs des résines synthétiques, des plastiques et des engrais chimiques. La valeur totale des livraisons des usines a augmenté de 11%, ou d'environ 6% en dollars constants, ce qui équivaut presque à l'accroissement sur le marché national apparent.

Dans l'industrie des produits chimiques, le déficit de la balance commerciale a continué à s'accroître et en 1977, il s'est chiffré à environ \$1 milliard. Dans une certaine mesure, l'accroissement du déficit commercial a été limité par l'augmentation des exportations de potasse et autres matières servant à produire les engrais.

En raison du maintien de l'accroissement des coûts, les revenus nets n'ont guère dépassé le niveau relativement bas de 1976. L'emploi de main-d'oeuvre n'a presque pas augmenté alors que les salaires payés dans l'industrie ont connu une hausse estimative de 11%. Les prix ont augmenté d'un peu plus de 5%.

Produits pétrochimiques

La première raffinerie canadienne de produits pétrochimiques capable de concurrencer à l'échelle mondiale est entrée en service à l'automne. Cette usine est établie à Sarnia (Ontario) et fournira les charges d'alimentation de base à trois usines de produits dérivés. Ces dernières ont également commencé à produire au cours de l'année.

La première usine de polypropylène au Canada a commencé à produire à Montréal et la construction d'une seconde usine de polypropylène se poursuit à Sarnia. Celle-ci devrait entrer en service au début de 1979. En Alberta, la construction d'une nouvelle usine devant produire de l'éthylène à base d'éthane et de nouvelles usines des produits dérivés a bien progressé. L'entrée en service est prévue pour 1979.

Les investissements combinés dans le domaine des produits pétrochimiques en Ontario et en Alberta devraient se chiffrer, au total, à \$2,5 milliards. On prévoit que les surcapacités des usines de transformation des produits pétrochimiques à l'échelle mondiale affecteront les marchés canadiens pendant plusieurs années; toutefois, ces nouvelles usines devraient permettre aux producteurs canadiens de soutenir la concurrence et de réduire considérablement le niveau des importations.

CONSTRUCTION ET SERVICES DE CONSULTATION

Conscient de l'importance croissante que prennent l'industrie du bâtiment et celle des services, dont l'impulsion multiplie les recettes du Canada, à l'intérieur et à l'extérieur, et conscient de la nature complémentaire des fonctions conception, ingénierie et construction, le Ministère a créé un point de mire pour la collaboration avec l'industrie en établissant sa nouvelle Direction de la construction et des services de consultation.

Cette direction est répartie en trois divisions. La Division des services de consultation représente les ingénieurs-conseils, les architectes, les consultants en gestion, etc. La Division des projets d'immobilisation est chargée de mettre en oeuvre la politique gouvernementale d'expansion industrielle.

Le Secrétariat du Conseil de développement de l'industrie du bâtiment, établi en 1970 pour améliorer les relations entre tous les éléments de l'industrie du bâtiment, a été attaché à la Direction de la construction et des services de consultation.

La Direction est tenue de signaler aux entreprises les nouvelles possibilités d'accroître leurs ventes, d'améliorer leurs opérations et leurs installations et de pénétrer de nouveaux marchés en participant aux programmes ministériels de consultation et d'aide. Elle s'efforce aussi de présenter les entrepreneurs aux partenaires et clients éventuels des pays étrangers. La Direction sert de tribune aux sociétés canadiennes offrant des solutions nouvelles aux problèmes industriels au moyen de la collaboration entre l'industrie et le gouvernement.

Services de consultation

Cette division est la plaque tournante du Ministère pour les services de consultation et d'étude technique, qui englobent les ingénieurs-conseils, les architectes, les preneurs de levés aériens, les consultants en gestion, les agrologistes et d'autres services professionnels. Elle a poursuivi son rôle d'appui aux experts-conseils sur le plan international, par des mesures de promotion et d'aide aux projets tout en se penchant de plus en plus sur certains problèmes intérieurs.

En collaboration avec l'Association des ingénieurs-conseils du Canada (AICC) le Ministère a parrainé une étude du domaine de la consultation technique au Canada. Cette étude donne une perspective de l'industrie et indique ses possibilités futures.

Le Ministère appuie sans réserve le deuxième relevé statistique de la consultation technique, que doit effectuer Statistique Canada pour 1978. Le premier relevé, en 1974, a été entrepris par le Ministère en collaboration étroite avec l'AICC. Acclamé par le gouvernement et l'industrie, il a démontré que la consultation technique est un secteur important de la nouvelle économie canadienne. Étant donné le besoin de mettre à jour les renseignements existants, le nouveau relevé établira une base de données plus détaillées outre l'étude sur l'industrie afin de promouvoir une meilleure appréciation de ce secteur.

En février et mars 1978, a été lancée la première mission d'enquête entreprise, en collaboration, par l'Industrie et Commerce et l'AICC. S'adressant aux banques arabes, elle avait pour but de se renseigner sur leurs opérations, le genre de projets qu'elles financent, et les possibilités ouvertes aux experts-conseils. Elle devait aussi formuler des recommandations pour toute suite à donner.

La Division a traité quelque 400 demandes aux termes du PEMD. Voici, en progression descendante, les régions pour lesquelles le PEMD est intervenu: Afrique, Amérique latine, Asie, Moyen-Orient, Europe, Antilles et États-Unis. Au nombre de secteurs bénéficiant des projets s'inscrivaient l'industrie, les transports, les immeubles municipaux, institutionnels et commerciaux, l'exploitation forestière et minière.

Construction

Cette division est chargée des activités ayant trait au processus de construction, soit des travaux exécutés par les promoteurs/constructeurs, les maîtres d'oeuvre et les sous-traitants des divers métiers. Ses secteurs comprennent les ouvrages de génie civil, le bâtiment (commercial, industriel, institutionnel), l'habitation ainsi que les systèmes et éléments de construction. Sont desservies quelque 100 000 firmes, dont les travaux se chiffrent à plus de \$45 milliards par an. Parmi les fonctions de la division figurent l'élaboration des politiques et des programmes, l'application des programmes, l'expansion des industries et des exportations (missions relatives à la construction).

La Division veille par ailleurs à l'essor de l'industrie de l'énergie solaire, de la fabrication et de l'installation des équipements solaires et de leurs composants.

La Division poursuit un programme permanent en vue de relever la production et l'efficacité de l'industrie du bâtiment. Parmi ses éléments, il convient de noter les applications de l'informatique au bâtiment, la normalisation, l'éducation en gestion, l'industrialisation du procédé de construction et l'expansion des marchés.

Projets d'immobilisation

Cette division est chargée de mettre en oeuvre la stratégie ministérielle visant à porter au maximum les avantages que tire l'industrie canadienne des projets nationaux. Des discussions sont intervenues avec nombre d'entreprises qui se consacrent à la mise en valeur des ressources pour assurer que ces projets fourniront aux entreprises dont le siège social est situé au Canada des possibilités de participation et contribueront à l'expansion des firmes indépendantes dans les secteurs de la fabrication et des services. Parmi les projets où la Division a figuré, citons le pipe-line de l'Alaska, le Projet du gaz naturel liquéfié dans l'Arctique, les projets de mazout dans l'Ouest canadien, et les programmes d'exploration dans l'Océan arctique et au large de la côte est.

La Division appuie le Comité consultatif chargé des avantages industriels dérivés de la mise en valeur des ressources naturelles, que préside le Ministère et qui en est à sa troisième année d'activité. On note un accroissement sensible de la participation des firmes canadiennes à la livraison des biens et services aux projets de mise en valeur des ressources canadiennes et des progrès considérables dans le développement des aptitudes canadiennes à entreprendre les volets ingénierie, achats et construction des projets de grande envergure.

Conseils de développement et l'industrie du bâtiment

Ce groupe conseille le Ministre sur toute question intéressant l'industrie du bâtiment en vue de la rendre plus efficace. Le secrétariat du Conseil, grâce à l'appui et à la collaboration de la Direction, a amélioré les communications à l'intérieur et au sujet de l'industrie canadienne du bâtiment.

ÉLECTRONIQUE ET ÉLECTRICITÉ

Création des produits

Le Ministère continue d'aider différents fabricants de matériel périphérique informatique. Le projet consiste à mettre au point de nouveaux systèmes techniques utilisant l'informatique en vue de solutionner des problèmes précis auxquels les entreprises doivent faire face.

Les sociétés canadiennes font preuve de beaucoup d'initiative pour adapter cette technologie au règlement de problèmes reliés à l'utilisation du logiciel avec des éléments des plus avancés du matériel informatique. Le développement de systèmes particuliers et du logiciel informatique semble offrir de bonnes perspectives dans ce secteur.

Dans des domaines comme l'automatisation du service postal et celui des instruments spécialisés comme les instruments médicaux, les systèmes spéciaux de vérification, l'industrie canadienne a innové bien plus qu'auparavant. L'industrie canadienne a dû accroître son niveau de recherche et de développement pour ne pas se laisser devancer par ses concurrents étrangers qui accroissent sans cesse le niveau technologique de leurs produits. Ces industries doivent demeurer très actives sur ce plan si elles veulent soutenir la concurrence sur le marché international et le ministère de l'Industrie et du Commerce et d'autres organismes du gouvernement continuent d'appuyer cette activité.

Par le biais de ses programmes d'aide à l'expansion des marchés, à la recherche et au développement, le Ministère aide sans cesse l'industrie canadienne des télécommunications à demeurer compétitive sur les marchés national et international. Le gouvernement a participé au financement de projets de recherche et de développement dans les secteurs de la commutation des données et des signaux vocaux, du traitement et de la transmission des signaux, de la radio mobile, des communications rurales et de la radiodiffusion.

Les dépenses de recherche et de développement dans le secteur du matériel électronique de défense et de l'avionique n'ont progressé que légèrement. En réalité, il y a stagnation si l'on tient compte du taux élevé de l'inflation. Cette situation est inquiétante car les secteurs de technologie de pointe sont ceux où le Canada a des chances raisonnables de progresser et d'être compétitif sur le marché international.

Rendement

Plusieurs sociétés de l'industrie des télécommunications et de l'industrie spatiale ont profité des avantages offerts par le Programme de modernisation de l'industrie pour les exportations de la défense (IMDE) afin de moderniser leurs installations et leurs procédés de fabrication. Tous savent que si le Canada veut demeurer compétitif dans ce secteur de technologie de pointe, il devra poursuivre ses efforts afin d'améliorer sa productivité.

Plusieurs sociétés canadiennes d'électronique travaillent en vue de fournir aux industries canadiennes de base, des systèmes d'automatisme industriel afin de réduire leurs coûts et d'accroître la qualité de leurs produits. Comme ces sociétés doivent exporter si elles veulent prendre de l'expansion et faire face à des concurrents cinq fois plus importants qu'elles, elles participent aux consortiums d'exportation et aux programmes de développement des marchés du Ministère.

Dans le secteur de l'avionique et du matériel de défense, les dépenses d'investissements et d'amélioration de la capacité de production des fournisseurs ont progressé d'environ 36%. Ces dépenses sont en partie attribuables à l'activité préliminaire aux achats importants que le ministère de la Défense nationale prévoit effectuer (aéronef patrouilleur à grand rayon d'action CP-140, char Leopard, nouvel avion de combat, etc.). Toutefois, ce taux qui représente un peu plus de \$3 millions par an, sera sans doute loin d'être suffisant pour établir la capacité industrielle nécessaire pour donner suite aux possibilités directes ou de contrepartie qu'offriront ces programmes.

Nous terminons la première année d'un plan de quinquennal visant à restructurer l'industrie canadienne des fabricants de téléviseurs. Le principal élément de ce plan est le programme de remise des droits de douane. Ce programme permet à un fabricant de téléviseurs d'importer en franchise certains modèles de téléviseurs selon une formule liant le nombre de ventes qu'il effectue au Canada au nombre de téléviseurs qu'il fabrique.

Deux fabricants ont annoncé tout de même qu'ils cesseraient de fabriquer des téléviseurs mais six autres se sont prévalus des avantages de ce programme. Les sociétés participantes ont entrepris certains travaux préliminaires de restructuration et sont en train d'en négocier les prochaines étapes.

Économie internationale

Le Canada et la Communauté européenne ont constitué un groupe de travail mixte en vue de promouvoir la coopération industrielle dans l'industrie des logiciels et des éléments d'ordinateurs entre les fabricants canadiens et européens. Tous les intéressés se sont réjouis de cette initiative et l'on prévoit obtenir des résultats tangibles.

Les négociations entre une société canadienne et le plus grand fabricant d'ordinateurs du Japon, en vue de lancer une entreprise en participation ont été menées à bien. Grâce à cette association, la société canadienne s'est assurée l'aide d'un bon fournisseur de données techniques informatiques.

Dans le secteur de l'équipement électrique lourd, des sociétés canadiennes ont participé à un séminaire et à des missions commerciales en Amérique du Sud organisés par le Ministère. Les sociétés canadiennes participantes ont pu inscrire plusieurs commandes à leur carnet.

Les concurrents étrangers du secteur des instruments constituent encore un obstacle formidable. Dans la conjoncture déprimée des années passées, la plupart des sociétés canadiennes ont concentré leurs efforts dans des secteurs restreints et ont réussi ainsi à survivre. On prévoit toutefois une amélioration de l'économie internationale au cours de l'année prochaine ainsi qu'une certaine croissance.

Comme dans la plupart des pays industrialisés et en voie de développement, la tendance veut que l'on encourage la fabrication sur place du matériel de télécommunications nécessaire, les fournisseurs canadiens ont dû accorder des droits de fabrication sous licence afin de pouvoir avoir accès à ces marchés.

Les grands projets de développement des réseaux de télécommunications au Proche-Orient offrent à l'industrie canadienne d'excellents débouchés. C'est une société canadienne qui a obtenu le contrat le plus important jamais attribué dans le secteur des télécommunications.

Le secteur de l'avionique et du matériel électronique de défense continue de remporter un succès considérable sur les marchés du tiers monde, notamment dans le cas des produits spécialisés comme les simulateurs de vol. La faiblesse du dollar canadien a amélioré notre compétitivité par rapport aux États-Unis, à l'Europe et au Japon.

Les produits de ce secteur ont toujours beaucoup de difficultés à percer sur les marchés européens et américains en dépit des efforts tentés en vue de surmonter les différentes barrières non tarifaires. Sur ces marchés, les composants spéciaux et les sous-systèmes les plus petits semblent être plus demandés que les gros systèmes: par exemple, les instruments des moteurs et les indicateurs de position de secours par rapport aux indicateurs de navigation Oméga. L'Allemagne fédérale constitue cependant une exception: en effet, le Canada continue d'être le fournisseur exclusif des simulateurs aériens du ministère de la Défense. Dans d'autres pays de la CEE, certaines ventes ont été réalisées en accordant des droits d'assemblage de certaines parties sur place, sous licences. Deux sociétés canadiennes ont utilisé ces dispositions avec succès en Italie.

Économie nationale

La balance commerciale des secteurs du matériel de bureau et du matériel industriel électrique se détériore. Dans le secteur des produits électriques, les importations gagnent de plus en plus de terrain. Quant au secteur du matériel de bureau, le manque de dynamisme des entreprises canadiennes en plus de l'inexistence au pays de la technologie nécessaire pour soutenir la concurrence sur le plan international, font que le marché intérieur est à la merci de nos concurrents étrangers.

La conjoncture canadienne est loin de faciliter les opérations des fabricants canadiens d'instruments. La petitesse des marchés et la puissance des grands fournisseurs étrangers, déjà bien implantés, rendent bien difficile l'accès à ces marchés. Pour regagner une certaine part du marché intérieur, les sociétés canadiennes devront accroître leurs efforts de recherche, de développement et de commercialisation afin d'être prêtes à prendre leur essor lorsque les difficultés économiques actuelles se résorberont.

Le développement rapide de l'application de micro-circuits intégrés au produit ou au procédé de production contribue fortement à la diminution de l'emploi dans le secteur des télécommunications, problème mondial auquel toutes les grandes sociétés doivent faire face. Le problème s'est aggravé davantage au Canada en raison du ralentissement de la croissance de la demande de services de télécommunications, par suite de la conjoncture actuelle.

Le secteur de l'avionique et du matériel électronique de défense tente de se prévaloir de tous les avantages industriels et de contrepartie liés aux programmes importants d'achats du ministère de la Défense nationale. Le nouvel avion de combat constitue le principal élément du programme.

La Direction a consacré une partie de ses ressources à la recherche, de concert avec l'industrie, d'avantages de contrepartie et à l'évaluation de l'ensemble des avantages industriels liés à l'achat de chacun de six avions proposés. Les intéressés déploient encore des efforts considérables en vue d'obtenir tous les avantages industriels possibles.

Expansion du marché

Certains fabricants canadiens de matériel périphérique d'ordinateurs, et de systèmes pour la maison et le bureau ont réussi à se tailler une place sur le marché international.

Ces succès sont particulièrement remarquables chez les sociétés qui se sont spécialisées dans des domaines comme la publication de manuels, la mise sur pied de systèmes bancaires et les applications du logiciel liés au fonctionnement des bureaux.

Le secteur des instruments concentre encore ses efforts sur l'exploitation des techniques canadiennes concurrentielles ou encore dans des domaines exploités dans des conditions de monopole comme l'automatisation des services postaux et les systèmes de contrôle automatique. Les succès remportés récemment en Europe de l'Est stimuleront davantage ce secteur d'activités.

Le Ministère continue d'aider l'industrie des télécommunications et l'industrie spatiale à s'implanter sur les marchés d'exportation. Les systèmes canadiens de télécommunications ont, à travers le monde, la réputation d'être à l'avant-garde du progrès technique, notamment dans les techniques numériques.

Le Ministère a participé, de concert avec le ministère des Communications et d'autres ministères et organisations, à un certain nombre d'activités ayant pour but de stimuler l'industrie spatiale canadienne. Parmi ces activités, mentionnons les négociations menées auprès de l'Agence européenne de recherche spatiale en vue d'une collaboration plus étroite; la participation à une étude du Conseil du Trésor concernant le programme spatiale du Canada insistant sur les besoins futurs, les délais, l'organisation et les discussions interministérielles en vue d'instituer au Canada des compétences pour la construction de matériel satellite de pointe. Le Ministère a également cherché à promouvoir l'exportation de nouvelles stations de communication par satellite.

La balance commerciale du Canada continue de profiter de l'apport précieux du secteur de l'avionique et du matériel électronique de défense. On estime que des \$150 millions de ventes que ce secteur effectue chaque année, 75% provient des exportations. Le personnel de la Direction continue de travailler en collaboration avec la Direction des programmes de défense et le Service des délégués commerciaux en vue de favoriser le développement des marchés d'exportation. Les agents de la Direction ont également aidé à organiser la participation canadienne au Salon de l'aéronautique de Paris, qui s'est avérée la plus fructueuse depuis que l'industrie participe au Salon.

Le Ministère a parrainé la participation de sept fabricants d'appareils électro-ménagers à la foire internationale des appareils domestiques et électro-ménagers, tenue à Birmingham (Angleterre), en mai. Les ventes sur place ont totalisé plus de \$624 000. L'industrie prévoit que ses ventes dépasseront \$6 millions au cours des 12 prochains mois; ses produits seront destinés à plus de 20 pays.

Trois fabricants d'appareils électro-ménagers se sont lancés dans une nouvelle technique de commercialisation appelée "kitting" et ont pénétré les marchés de l'Amérique latine et le Proche-Orient. Les ventes de kits ou ensembles préfabriqués ont totalisé environ \$300 000. Voici l'essentiel de cette technique: le fabricant fournit à son distributeur outre-mer tous les composants nécessaires pour assembler le produit fini, que ce soit un réfrigérateur ou une laveuse-essoreuse.

MACHINERIE

Le Programme sur la machinerie est un des principaux instruments politiques pour promouvoir l'expansion et relever la productivité de l'industrie canadienne des machines. Il offre une bonne mesure de protection tarifaire aux fabricants de machines et encourage un accroissement du contenu canadien dans les machines produites. En même temps, il permet aux utilisateurs d'obtenir une remise des droits douaniers sur les biens d'équipement importés, lorsque ceux-ci ne sont pas disponibles chez les fournisseurs canadiens.

Plus de 28 000 demandes ont été reçues en 1977 et plus de \$200 millions ont été distribués sous forme de remises pour l'achat de biens d'équipement. On a assisté en 1977 quelque 115 producteurs de machines, aux fins de rationaliser leur production sur le plan international, d'étendre la gamme de produits fabriqués au Canada ou d'accroître leur capacité de production pour profiter de la demande croissante, satisfaite jusque-ici par les importations.

Exportations

Parmi les grandes commandes étrangères passées aux producteurs canadiens, notons des équipements pour \$200 millions destinés à l'exploitation d'un gisement de gaz naturel en Algérie. Ce pays a engagé \$80 millions pour les ouvrages d'infrastructure et l'achat du matériel nécessaire à la mise sur pied d'une usine de gaz naturel liquéfié.

Les Philippines ont acheté pour \$50 millions d'équipements de puits à ciel ouvert et d'engins pour traiter le minerai, et la Libye a passé une commande de \$25 millions pour une centrale électrique (tout compris), mue par des turbines à gaz.

L'URSS a commandé pour \$24 millions d'ensembles de compresseurs mus par des turbines à gaz et pour \$30 millions d'ensembles de compresseurs mus par des moteurs électriques.

Les fabricants canadiens d'équipements pour industries de service ont exporté pour plus de \$200 millions de leurs produits, répartis pour la plupart en commandes individuelles de moins de \$100 000.

La gamme de produits et leurs destinations comprenaient: des machines distributrices et des lave-verres vers la Suède et les États-Unis, des équipements de débosselage d'automobile vers le Japon, des scies à chaîne vers la Turquie, des serrures de porte vers le Japon, des brûleurs à huile vers l'Iran, des fours à pizza (commerciaux) vers les Pays-Bas, des équipements pour la vulcanisation des pneus vers Hong Kong, du matériel de boulangerie pour les États-Unis, des blocs réfrigérateurs à crampons vers l'Allemagne et des systèmes de chauffage vers les États-Unis.

Le Canada Nuclear Equipment Supply (CNES) a été formé pour coordonner les tentatives d'exportation des fabricants des centrales nucléaires CANDU.

La Canovex Ltd, consortium néo-écossais de fabricants d'agrès de pêche et de navires, a été chargée d'étudier les besoins du Nigeria, qui envisage deux ou trois terminaux de pêche.

Parmi les innovations remarquables, signalons la mise au point, par une société québécoise, d'un bloc réfrigérateur qui se cramponne aux conteneurs de transport et qui leur injecte un flux de gaz carbonique pour réfrigérer les produits connus.

Une société de l'Ontario a élaboré un nouvel appareil pour changer les pneus d'automobile aux postes d'essence. Il est conçu de façon à desserrer simultanément les talons inférieurs et supérieurs. Une autre firme de l'Ontario a conçu et réalisé une pompe thermique résidentielle spécialement adaptée aux conditions atmosphériques du Canada et du nord des États-Unis.

L'attention du monde entier a été captée par les machines automatisées qu'une société ontarienne a créées en vue de produire de grandes meules pour façonner les arbres à cames, les vilebrequins et les billes.

TRANSFORMATION DES RICHESSES NATURELLES

Aperçu

Les industries de transformation des richesses naturelles ont connu une situation qui reflète le rendement quelque peu instable de l'économie du Canada et de ses marchés importants. La croissance réelle de la production, dans les pays industrialisés, a été d'un peu moins de 4% tandis qu'au Canada, en particulier, le taux a été inférieur à 3%.

Les industries canadiennes de transformation des richesses naturelles sont nettement orientées vers l'exportation. L'an passé, les exportations de ce secteur ont été de plus de \$16 milliards, soit plus du tiers des exportations totales du Canada. Les importations ont légèrement dépassé les \$4 milliards, le surplus à l'exportation étant donc de \$12 milliards.

Cette situation est attribuable à plusieurs facteurs. La dépréciation de notre dollar a, sans aucun doute, été avantageuse pour un certain nombre d'industries de ressources. Le monde ouvrier a été considérablement plus calme qu'au cours de certaines années antérieures et les conventions collectives signées ont, pour la plupart, comporté des pourcentages d'augmentation salariales inférieurs à ceux des années précédentes.

Le résultat net fut que la situation des industries bien établies, tant sur leurs marchés nationaux qu'étrangers, ont connu en règle générale, une année fructueuse. Les industries de l'aluminium, du charbon, du bois de construction et de l'acier peuvent être citées en exemple. Les fabricants de pâte de bois et de nickel ont connu une année décevante, à cause de leurs stocks élevés et de la demande relativement faible.

La rentabilité de nombreuses industries de transformation des richesses naturelles est demeurée insatisfaisante. Même si tous les secteurs ont accusé des recettes plus élevées que l'année précédente, ces gains, lorsqu'ils sont ajustés pour tenir compte de la valeur des stocks et du déclin du pouvoir d'achat, seraient, dans de nombreux cas, insuffisants pour maintenir ou améliorer les immobilisations de l'industrie.

Les mesures protectionnistes adoptées par certains pays ont menacé de créer des difficultés à certaines industries extractives et forestières du Canada. On peut citer, comme exemples, l'imposition par la Communauté européenne, de taxes antidumping sur les doublures kraft, l'adoption d'un "système de prix d'inter-vention" pour l'importation de l'acier aux États-Unis et des mesures équivalentes par la Communauté économique européenne (CEE).

PRODUITS PRIMAIRES DU BOIS

Économie internationale

Dans le cadre de ses activités courantes dans le domaine du développement et de l'expansion des marchés d'outre-mer des produits primaires du bois, le Ministère continue de participer au Cooperative Overseas Market Development Program (Programme coopératif d'expansion des marchés d'outre-mer) en collaboration avec le Conseil des industries forestières de Colombie-Britannique et le ministère de l'Expansion économique de la Colombie-Britannique. L'un des efforts les plus importants tentés dans le cadre du programme, en vue des exportations, a été la conception et la construction, au Japon, de 38 maisons à charpente en bois, en collaboration avec des associations de l'industrie japonaise.

Suite à un relevé du marché effectué au début de 1977, dans des pays méditerranéens choisis, une mission sur les bois résineux de construction et le contre-plaqué, parrainée par le Ministère, a visité l'Espagne, l'Italie et la Grèce afin d'exploiter les débouchés possibles pour l'exportation d'une gamme de produits du bois; d'importantes premières livraisons ont résulté de cette mission.

Afin de se tenir au courant des développements d'une économie internationale en évolution continuelle, des agents de la division ont participé à diverses activités comme celles du Comité du bois d'oeuvre de la Commission économique pour l'Europe ainsi que celles qui se déroulent dans le cadre du Programme intégré pour les produits de base de la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (CNUCED); ils ont également assisté au colloque sur les panneaux, parrainé par l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (OAA).

Économie nationale

Une étude de la valeur énergétique des déchets de bois et une évaluation en profondeur de l'industrie du panneau de bois tendre ont été entreprises afin d'améliorer l'utilisation des richesses naturelles et l'efficacité de la fabrication dans des secteurs choisis de l'industrie des produits primaires du bois.

Le Comité fédéral-provincial d'expansion de l'industrie forestière (CEIF) s'est avéré un organisme des plus efficaces pour la compilation des données nécessaires à l'étude des grandes industries forestières. Cette étude a précédé la rédaction du document de travail qu'a faite la Direction, et qui trace un portrait de ce secteur industriel.

Tous les membres du comité se sont réunis à Victoria (C.-B.) afin de discuter de plusieurs sujets actuels, liés au secteur, dont deux études importantes portant sur les coûts du bois et de la fabrication de ses produits. Le Comité a aussi organisé une table ronde sur "La voie à suivre par les industries forestières".

Rendement de la production

Suite à une visite technique des pays scandinaves par un groupe représentatif de membres de l'industrie forestière pour étudier la technologie européenne d'assemblage à joint emboîtant, le Ministère a publié une étude d'ensemble, destinée à tous les secteurs de l'industrie.

PRODUITS DU BOIS MANUFACTURÉ

Expansion du marché

La diminution de mises en chantier de logements a entraîné, en regard de l'année précédente, une demande moins forte de produits du bois manufacturé. Toutefois, cette situation a été plus que compensée par une forte progression des exportations qui ont augmenté de 43% pour se chiffrer à \$226 millions.

Les États-Unis ont contribué fortement à cet accroissement, nos exportations vers ce pays accusant une hausse de 74% pour atteindre \$118 millions. Le Moyen-Orient, l'Afrique du Nord, le Japon, l'Amérique latine et l'Europe de l'Ouest ont compté pour la plus grande partie des autres exportations.

En 1977, avec l'aide de la Division, certaines grandes entreprises canadiennes (ATCO, Precision Homes, Treco, Domfab, Homexpo, Viceroy Construction et Citation Cabinets) ont été particulièrement actives. Cette forte participation, aux marchés d'outre-mer, des secteurs du bâtiment usiné et des éléments de construction, a compté pour quelque \$100 millions des exportations globales. On note deux ventes importantes: le contrat de \$15 millions obtenu par Homexpo en Arabie Saoudite et celui de \$30 millions, décroché par la société Domfab à Jubail (Arabie Saoudite).

Initiatives

La Division a participé à un bon nombre d'initiatives visant le développement et l'expansion des marchés. Au Canada, des membres du personnel de la Division ont fait partie des différents comités consultatifs interministériels avec l'industrie, dans le domaine des produits forestiers. Ils ont organisé la délégation canadienne à la réunion d'octobre du Groupe de travail "Habitations à charpentage en bois" dans le cadre de l'accord de coopération industrielle CE/Canada, et la Division a publié un Répertoire des manufacturiers canadiens en bâtiment, destiné à l'industrie et au gouvernement.

Aux États-Unis, vers le milieu de l'année, la Division comptait des membres au sein d'une mission canadienne sur les éléments de construction qui s'est rendue à Salt Lake City (Utah).

En mai, la Division a dirigé une tournée du Canada par des membres de la Japanese 2 x 4 Association qui désiraient analyser les qualités des maisons à charpente en bois; elle a participé, en juin, à la troisième réunion du Comité canado-japonais du logement et en octobre, a accompagné un groupe de hauts fonctionnaires japonais du secteur de l'habitation, en visite au Canada.

Sur le plan européen, la Division a fait partie, en septembre, d'une mission de hauts fonctionnaires français, membres de l'Union régionale des CIL de France; en octobre, elle a reçu une mission technique belge sur le logement; elle a pris part à la conférence WEAP sur les logements usinés, tenue en novembre, à Hambourg (RFA). Elle a assuré de l'aide technique aux fabricants canadiens présents aux foires commerciales Batimat, en novembre, Batibouw de Bruxelles plus tôt au cours de l'année et Bowbeurs aux Pays-Bas. C'est à ces trois événements commerciaux que la Division consacre, en Europe, une bonne partie de ces efforts de promotion de la charpente en bois.

En octobre, la Division a accompagné une mission de l'Administration fédérale du logement du Nigeria qui étudiait l'applicabilité, dans ce pays, de la construction d'habitations à charpentes en bois.

Sidérurgie

Création de nouveaux produits

La Division de la sidérurgie a collaboré avec la société T.I.W. Systems Ltée de Toronto, en vue de la mise au point et de la promotion des ventes d'une nouvelle gamme de tours de micro-ondes. Il en est résulté des ventes de l'ordre de plusieurs millions de dollars, sur les marchés mondiaux.

La Division a aussi collaboré avec les dirigeants de l'industrie canadienne de l'acier en vue de la fondation et de la constitution de la Canadian Steel Industry Research Association (Association pour la recherche dans l'industrie canadiennes de l'acier).

Plusieurs entreprises de forgeage et de moulage de l'acier ont reçu de l'aide, dans le cadre de programmes ministériels pour la mise au point de nouvelles séries de produits et l'amélioration du rendement de leur production.

Rendement de la production

La Division a travaillé en étroite collaboration, particulièrement avec l'Interprovincial Steel and Pipe Corporation Ltd (IPSCO) de Regina et la Sydney Steel Corporation (SYSCO) de Sydney. Elle a aussi aidé d'autres aciéries à mettre en oeuvre des programmes destinés à améliorer l'efficacité de la productivité.

Dans le cadre du Programme d'expansion des entreprises (EDP), plusieurs fabricants canadiens de tiges et d'attaches d'acier ont amélioré leur productivité et leur compétitivité et, grâce à des programmes ministériels, ont réussi à surmonter les aléas du marché de l'acier, au cours de l'année.

Économie internationale

Le Ministère a poursuivi son étroite collaboration avec l'industrie de la sidérurgie, tout au long de cette période difficile caractérisée par la faible demande mondiale d'acier et les perturbations du marché. Des spécialistes de la Division ont participé à plusieurs rencontres internationales organisées par l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), la Communauté économique européenne (CEE) et les Nations unies (ONU) afin de discuter des mesures à prendre pour contrer la forte baisse de la demande d'acier et atténuer les problèmes des excédents de production. On a beaucoup conseillé l'industrie, et des remontrances courtoises ont été adressées au gouvernement de Washington sur son nouveau système de "prix d'intervention" pour les importations d'acier.

Économie nationale

Le Ministère a contribué à la formation d'un groupe de travail gouvernemental chargé de la surveillance des importations d'acier au Canada, afin d'aider à atténuer les problèmes des fabricants canadiens. Le Groupe consultatif de l'industrie de l'acier (GCIA) a rencontré, à plusieurs reprises, des hauts fonctionnaires du Ministère afin de parachever son rapport dont la rédaction s'est échelonnée sur une période de deux ans. Le profil du secteur de l'industrie canadienne du fer et de l'acier primaires a été publié et l'industrie en a fait une analyse; le Groupe consultatif de cette industrie a soumis des recommandations au gouvernement.

Expansion du marché

Le Programme de développement des marchés d'exportation (PEMD) a permis à des entreprises canadiennes de tirer profit de plusieurs possibilités de ventes sur les marchés d'outre-mer signalées par les délégués commerciaux.

Une brochure de promotion intitulée "Tuyaux et tubes métalliques du Canada" et le "Rapport du sondage national de 1976 de l'Industrie canadienne des fonderies de métaux ferreux" ont été publiés.

L'aide du Ministère a aussi permis à plusieurs fabricants de produits sidérurgiques de participer à des projets de l'ACDI et d'autres grands projets, notamment, l'aciérie de la Trinité et les projets ferroviaires du Mexique et de la Corée.

MÉTAUX NON FERREUX

Aperçu

La conjoncture économique mondiale encore perturbée a empêché le relèvement des prix des métaux non ferreux. Il en est résulté d'autres ralentissements de la production et certaines diminutions de la main-d'oeuvre.

Le marché de l'aluminium est relativement soutenu, mais celui du cobalt est devenu instable en raison des événements au Zaïre. Le marché du plomb s'est raffermi, mais par contre, ceux du cuivre, du nickel et du zinc sont demeurés dans le marasme.

Création de nouveaux produits

De nombreux produits et procédés comportant de nouvelles technologies ont fait l'objet d'aide. Notons, entre autres, la mise au point d'un contenant antidéflagrant pour les liquides volatils, la production de rubans de cobalt au moyen de la métallurgie des poudres et un nouveau procédé de traitement par hydro-métallurgie, des minerais de cuivre et de zinc de l'ouest. Le Ministère a aussi poursuivi son aide pour des projets commencés auparavant.

Rendement de la production

L'implantation de la Génération des données sur les marchés, système qui permet la réduction des coûts de fabrication, a constitué un autre volet de l'aide de la Division des métaux non ferreux visant l'amélioration de la productivité.

Économie internationale

Le Ministère a participé à de nombreuses réunions de groupes internationaux, dont deux des Nations unies: Groupe d'étude du plomb et du zinc et la Commission sur le commerce et le développement (cuivre) (CNUCED). Il y a eu aussi un certain nombre de réunions portant sur les métaux non ferreux, tenues dans le cadre du GATT/NCM.

La Division des métaux non ferreux a pris part à la formation du groupe spécial de travail chargé des métaux et des minerais qui déterminera et recherchera les occasions particulières de coopération, entre le Canada et la CEE, dans le domaine des métaux et des minéraux.

Les champs de coopération incluent la recherche et le développement portant sur la gestion de l'énergie, l'environnement, les méthodes de production, l'hygiène, l'échange de technologies et la valorisation des richesses naturelles ainsi que sur la sécurité des approvisionnements et d'autres sujets d'intérêt commun.

Économie nationale

En collaboration avec les membres de l'industrie, la Division a participé à la fondation de l'Association canadienne des mouleurs par pression (ACMP) et a poursuivi avec d'autres organisations représentatives de l'industrie, ses travaux sur les moulages de précision (à la cire perdue) et sur les échangeurs de chaleur.

Une nouvelle brochure sur les moulages de précision (à la cire perdue) a été publiée.

La Division a effectué une étude approfondie de l'industrie des métaux non ferreux et a diffusé le profil de ce secteur industriel.

Un travail poussé a été exécuté dans le cadre d'une étude interministérielle d'un projet d'installation, sur la côte de l'Est, d'une fonderie de zinc concentré provenant de l'Arctique.

La Division a pris part à l'établissement du Système d'information du ministère de l'Industrie et du Commerce (SIIC) et, en étroite collaboration avec l'industrie privée, des gouvernements provinciaux et de l'Hydro Ontario, elle participe aux travaux visant l'exploitation d'un établissement canadien pour le zirconium.

Expansion du marché

La Division a collaboré avec l'industrie canadienne en vue d'une percée sur le marché américain du matériel de défense dans le domaine du moulage sous pression; elle s'est vivement intéressée à l'expansion des marchés mondiaux du tube de qualité nucléaire et, à long terme, de l'uranium.

Minéraux industriels

Charbon

La Direction a poursuivi sa participation aux relevés et analyses du marché, dans le cadre du Canada-British-Columbia Subsidiary Agreement to Evaluate Northeast Coal and Related Developments. Des relevés du marché du charbon ont été effectués dans certains pays de l'Amérique latine et de l'Europe.

Dans le cadre de ces études, un employé du ministère de l'Expansion économique de la Colombie-Britannique a été prêté à la Direction. Un fonctionnaire de notre Direction est membre du Northeast Coal Management Committee et du Economic, Financial and Marketing Analysis Sub-committee.

Dans le courant de l'année, des sociétés canadiennes ont vendu au Brésil, du charbon cokéfiant de la Nouvelle-Ecosse et de la Colombie-Britannique et des quantités expérimentales ont été expédiées en Argentine. Des entreprises canadiennes ont entamé des négociations sur le charbon avec la Roumanie, la Suède et l'Italie, et elles prévoient la conclusion de marchés.

Au début de 1978, une mission de la Corée sur le charbon de chaudière a visité l'industrie charbonnière de la côte de l'Ouest. Les perspectives sont brillantes. On prévoit qu'une mission canadienne importante sur le charbon de chaudière se rendra en Corée et au Japon, au cours de l'année financière 1978-1979.

La demande mondiale de charbon de chaudière s'accroît rapidement et on prévoit que l'exploitation et l'exportation de ce produit contribueront à la poursuite de l'expansion de l'industrie. Les marchés mondiaux de l'acier sont faibles et la demande de charbon cokéfiant ne croît pas au rythme prévu.

Dans le cadre de son programme de travail sur la diversification des marchés du charbon, la direction a reçu la visite d'acheteurs de charbon d'un bon nombre de pays étrangers, renseigné ces délégations sur l'état de l'industrie charbonnière canadienne et, dans de nombreux cas, organisé des rencontres avec les sociétés exportatrices appropriées, les producteurs possibles et les hautes instances provinciales. Les entreprises canadiennes, exportatrices de charbon, sont de plus en plus intéressées à diversifier le marché du charbon métallurgique et du charbon de chaudière.

Ciment et béton

La Direction a établi un profil sectoriel de l'industrie canadienne du ciment et du béton et a pris les dispositions pour former un Groupe consultatif de l'industrie canadienne du ciment et du béton, chargé d'indiquer les questions prioritaires touchant cette industrie et de soumettre aux gouvernements, des recommandations précises sur ces sujets. Le secrétaire du Groupe consultatif est un fonctionnaire de la Direction et d'autres fonctionnaires sont des observateurs pour le compte du gouvernement.

Plusieurs agents ont oeuvré dans le cadre du Programme "Entreprise Canada/77" et ont effectué des suivis pendant plusieurs mois. De nombreux fonctionnaires ont été en mesure d'aider à trouver des solutions à des problèmes soulevés par des dirigeants d'entreprises. Un problème important a été soulevé; il s'agit de celui du règlement des litiges portant sur la responsabilité concernant les produits et il est encore à l'étude.

Pâtes et papiers

Rendement de la production

On a terminé les études des coûts de l'industrie des pâtes et papiers en Amérique du Nord et en Scandinavie visant à analyser les moyens d'améliorer la position concurrentielle de l'industrie canadienne sur les marchés mondiaux. Les résultats de l'étude nord-américaine ont été rendus publics et ceux de l'étude scandinave le seront dans un avenir prochain.

On devra ensuite réunir ces études afin d'établir des comparaisons entre les coûts nationaux et internationaux de la pâte blanchie de papier kraft et de papier journal. Les renseignements obtenus constitueront une base essentielle pour établir et pour évaluer les méthodes visant l'amélioration de la productivité manufacturière propre à diminuer les coûts de fabrication.

La position concurrentielle et donc, la viabilité future de l'industrie canadienne des papiers fins, font l'objet de préoccupations constantes. Une étude mixte, gouvernement-industrie, des coûts de l'industrie a été parachevée. D'autres travaux sont en cours afin d'établir un profil plus complet du secteur des papiers fins et d'indiquer les solutions futures possibles de rechange visant l'amélioration de la compétitivité de l'industrie.

Économie nationale

Les livraisons, en 1977, de quelque 20 millions de tonnes courtes indiquent un redressement des marchés internationaux qui, depuis longtemps, sont dans le marasme. En 1978, les expéditions de pâtes et papiers devraient atteindre les 21 millions de tonnes courtes, soit le niveau de 1974.

Toutefois, le déclin de la consommation mondiale de papier et de carton prévu pour les années de 1980 suscitera une concurrence soutenue très vive et occasionnera à l'industrie canadienne de multiples difficultés de commercialisation.

Menée sous les auspices du Comité fédéral-provincial d'expansion de l'industrie forestière (CEIF) et sous la surveillance immédiate de la Direction, l'étude de rationalisation, utilisant le Nouveau-Brunswick comme région-pilote, a été terminée avec succès. Le CEIF a demandé au gouvernement du Nouveau-Brunswick d'être tenu au courant des étapes de la mise en oeuvre, dans la province, du programme de rationalisation et de son évolution.

Une étude du secteur national du papier transformé se poursuit; son objet est l'établissement d'une méthode fondamentale de formulation du choix de politiques appropriées sur l'amélioration de ce secteur, en recueillant des renseignements sur l'état actuel de cette industrie fragmentée.

Les futures recommandations du Groupe consultatif de l'industrie des produits forestiers, l'un des 22 Groupes consultatifs formés suite à la conférence des Premiers ministres du début de 1977, pourraient constituer l'une des lignes de force du développement de la compétitivité internationale de ce secteur industriel.

Économie internationale

La Direction continue de participer à des comités importants visant la coopération industrielle, comme le Groupe de travail spécial Canada/CE des produits forestiers, le Comité économique mixte Canada/Japon, le Comité sino-canadien pour le Commerce, le Groupe consultatif Canada/URSS des industries des produits forestiers et le Comité mixte Canada/Cuba.

Les fonctionnaires de la Division ont participé activement à l'établissement de nouveaux marchés d'exportation et à l'expansion des marchés existants en effectuant de nombreux relevés et en prenant part à des missions, comme par exemple:

- a) un relevé du marché des sacs kraft dans des États-membres choisis de la CEE;
- b) un relevé du marché des pâtes et papiers dans des pays choisis de l'Asie et du Sud-Est;
- c) une mission technique sur les pâtes et papiers en République populaire de Chine, au mois de novembre;
- d) une mission de commercialisation des pâtes et papiers, au Japon, en mars.

TEXTILE ET VÊTEMENT

Le rapport final de la Commission du textile et du vêtement chargée d'enquêter sur le secteur du vêtement a été présenté au Ministre le 29 mai. L'enquête, effectuée à la demande du Ministre, a eu pour résultat l'application immédiate, le 29 novembre 1976, d'un contingent global pour la plupart des importations de vêtements.

Les recommandations de la Commission comprenaient aussi la négociation d'ententes bilatérales de restriction avec 21 pays exportateurs. Ces recommandations ont été acceptées par le gouvernement et des négociations ont été entreprises avec les principaux pays qui exportent des vêtements vers le Canada.

La Commission a également mené des enquêtes et présenté des rapports sur les fils d'acrylique, les serviettes, les gants de travail, les bas et chaussettes, les sacs à main, et les chapeaux et casquettes. Dans tous les cas sauf un, la Commission a recommandé des mesures spéciales de protection contre les importations de ces articles.

TEXTILES ET PRODUITS DE CONSOMMATION

Les fabricants canadiens de tapis demeurent très actifs à l'étranger, particulièrement au Proche-Orient, en Europe et en Australie. D'autres secteurs ont semblé réaliser quelques gains à l'exportation mais, malgré la dévaluation, ils n'ont pas réellement gagné de terrain en raison de la concurrence acharnée que leur livrent les pays industrialisés et les pays de production à bon marché.

Rendement

Dans la plupart des cas, l'industrie des textiles suit le progrès technologique et continue donc de faire tous les efforts possibles pour améliorer son rendement. Le nombre de représentants du secteur des textiles parcourant tous les ans les foires commerciales de machines reflète bien cette activité intense.

Économie internationale

Le marché international demeure hautement concurrentiel en raison de la surcapacité mondiale dans le domaine des textiles. Le fait que l'industrie demande sans cesse au gouvernement de restreindre les importations indique que celle-ci éprouve encore beaucoup de difficultés à conserver sa part du marché intérieur.

Économie nationale

L'industrie s'inquiète sérieusement des répercussions des négociations commerciales multilatérales (NCM); elle n'envisagera sans doute pas une restructuration à long terme de ses installations avant que les effets des NCM sur les textiles ne soient apparus clairement.

Les quotas plus sévères imposés par le gouvernement dans les secteurs des textiles et du vêtement se sont déjà faits sentir et l'on devrait pouvoir constater des résultats plus tangibles vers le milieu de 1978.

Dans l'ensemble, l'industrie continue de stagner et de réaliser peu de profit, particulièrement dans le secteur de l'ameublement domestique. Comme l'industrie ne peut augmenter ses prix de vente au même rythme que ses coûts en matériaux et en main-d'oeuvre, elle ne cesse de rogner sur ses profits. Dans la conjoncture actuelle, on ne prévoit aucune amélioration dans un avenir rapproché.

Les pressions financières ont entraîné la fermeture d'usines dans certains secteurs et les industriels ont procédé à des arrêts temporaires de la production afin de ramener les stocks à des niveaux plus en rapport avec les expéditions.

Les tarifs sur les fibres chimiques et les fils de viscose ont été réduits afin de compenser, à l'égard des États-Unis, les quotas globaux sur le vêtement et les tricots deux fontures. Conformément aux obligations internationales du Canada, les réductions tarifaires touchaient toutes les importations et ont entraîné de fortes protestations de la part de l'industrie des fibres chimiques.

Le Groupe consultatif sur l'industrie des textiles et du vêtement, qui s'est réuni régulièrement, a présenté au Ministre des recommandations visant à améliorer le rendement de l'industrie du vêtement et de celle des textiles primaires.

Industrie du vêtement

Expansion du marché

Lors du salon canadien du cuir, tenu à Montréal en mars, les Américains ont acheté pour plus de \$3 millions. L'industrie de la fourrure a progressé également en dépit de la hausse des prix des peaux sur le marché mondial, les exportations ayant atteint plus de \$10 millions.

Les vêtements canadiens pour hommes, notamment les tricots, les peignoirs, les complets, les chemises et les vêtements d'extérieur en cuir ont été présentés en mars au salon Westmax, à San Diego. Cette promotion a donné des résultats satisfaisants surtout si l'on considère qu'il s'agissait, pour la plupart des fabricants, d'une première en Californie. Neuf fabricants de vêtements de sport ont participé à la Foire internationale de l'équipement de sport de Munich en février et y ont obtenu de bons résultats.

Dix sociétés ont reçu de l'aide dans le cadre du Programme de développement des marchés d'exportation afin de sonder les marchés pour leurs produits aux États-Unis et en Europe.

Rendement

L'industrie du vêtement du Manitoba, de concert avec le gouvernement de cette province, a mis sur pied un programme d'amélioration de la productivité dont l'application devait commencer en juillet. Le programme offrira des services de consultation dans les secteurs de la technologie, des techniques de production, des ressources humaines et de l'information. Le projet est financé conjointement par l'industrie, les gouvernements provincial et fédéral.

Des discussions sont en cours avec les représentants de l'industrie québécoise et ontarienne en vue de mettre au point des programmes d'amélioration de la productivité. Une aide financière a été accordée à l'Association des fabricants de vêtements de l'Ontario et à l'Institut des fabricants de vêtements du Québec afin de financer les travaux préliminaires destinés à déterminer le cadre des programmes d'amélioration de la productivité dans ces provinces.

Économie internationale

Le contingentement global régissant les importations de vêtements, en vigueur depuis la fin de 1976, a été prolongé jusqu'à la fin de l'année civile 1978. Des négociations ont été amorcées avec des nations exportatrices produisant des vêtements à bon marché en vue de conclure des accords bilatéraux de restriction remplaçant les quotas.

Économie nationale

Bien que les activités de certains sous-secteurs de l'industrie se soient intensifiées après une année presque complète de restriction des importations par un quota global, la situation de l'emploi ne s'est pas améliorée en raison d'un fléchissement de la demande des consommateurs et de l'accumulation des stocks des détaillants.

Le Ministère a élaboré un profil de l'industrie du vêtement afin de décrire les tendances et les progrès de ce secteur au cours des cinq ou dix dernières années. Ce profil fait partie de la documentation nécessaire aux travaux du Groupe consultatif sur l'industrie des textiles et du vêtement.

Industries du cuir et de la chaussure

Économie nationale

L'imposition d'une restriction de trois ans sur les importations de chaussures accompagnée de la dévaluation du dollar canadien a engendré un climat d'exploitation plus favorable aux fabricants canadiens de chaussures. En conséquence, plusieurs envisagent de mettre au point de nouveaux produits et considèrent cette période comme un moment favorable pour restructurer leurs opérations et améliorer ainsi leur compétitivité.

Des chiffres indiquent qu'au cours du premier trimestre de 1978, les ventes de chaussures au Canada et les importations ont diminué par rapport à la même période en 1977. La part du marché intérieur détenue par l'industrie, a augmenté, notamment dans le secteur de la chaussure de sport.

Une enquête menée par le Ministère indique que l'emploi dans cette industrie a progressé de 5,4% en mars 1978 par rapport à mars 1977.

Économie internationale

Les pays industrialisés s'inquiètent de l'accroissement du volume des importations de chaussures, provenant surtout des pays en voie de développement. Les fabricants canadiens touchés ont recommandé au représentant canadien au GATT de proposer la signature d'un accord international afin que le secteur de la chaussure soit exempté des réductions tarifaires. Cette année, les États-Unis ont négocié des ententes bilatérales avec Formose et la Corée du Sud tandis que la CEE, à la suite des pressions exercées par les fabricants européens de chaussure, étudie la situation.

Rendement

Selon le rapport du Tribunal anti-dumping, la productivité de l'industrie canadienne de la chaussure serait l'une des plus élevées au monde. Toutefois, pour maintenir une utilisation maximale de la capacité de production, le volume de production doit être considérable.

Si l'industrie réussit à utiliser sa capacité de production au maximum au cours de la période de contingentement, elle sera davantage en mesure de concurrencer les fabricants étrangers. Sa compétitivité s'accroîtra au fur et à mesure que les sociétés restructureront leurs opérations dans le cadre du Programme de redressement des industries de la tannerie et de la chaussure et que l'effet global des mesures prises par l'Institut canadien du cuir et de la chaussure (ICCC) se fera sentir.

Expansion du marché

Le Programme de développement des marchés d'exportation a favorisé la promotion du secteur du cuir et de la chaussure en aidant certaines sociétés canadiennes à participer à la foire commerciale sur les articles de sport de Munich, le Salon de la neige de Las Vegas et le Salon de la chaussure de Düsseldorf. Le Programme a également accordé une aide à certains acheteurs américains leur permettant d'assister au Salon canadien de la chaussure d'hiver, tenu à Montréal. La promotion permanente de la chaussure associée au mode de vie canadien a fait progresser les exportations de chaussures spéciales de 64%, qui ont atteint \$18 millions, et les exportations de patins de 42%, qui ont totalisé \$12 millions.

INDUSTRIES DE TRANSPORT

En consultation avec l'industrie en question, des profils sectoriels du transport urbain et par automobile, de l'industrie maritime, de celles de la construction navale et de l'aérospatiale ont été dressés.

Suite à la publication des profils, la Direction a fourni des services de secrétariat aux groupes d'étude des secteurs qui avaient été formés à la demande du Ministre après les conférences des Premiers ministres.

Les groupes d'études ont examiné les profils sectoriels et élaboré un train de recommandations qui peut contribuer à fournir un cadre permanent pour l'expansion des industries.

L'aérospatiale

Quarante-cinq Twin Otters de la société de Havilland ont été livrés au cours de l'année. Plus de 600 de ces avions sont maintenant en service à travers le monde. La société de Havilland a maintenant vendu 96 Buffalos et la production de cet avion continue au rythme de un et demi par mois. La société Canadair a vendu 10 avions-citernes CL215.

L'avion DASH 7 a été homologué en avril et la première livraison a été faite à la société Rocky Mountain Airways en novembre. La première commande canadienne a été passée par la société Wardair Canada Ltd et la livraison est prévue pour 1978-1979. La Canadair a reçu beaucoup d'autres commandes et les ventes totales s'élèvent maintenant à 10 avions avec une option ferme sur 13 autres. Le ministère de la Défense nationale a commandé deux DASH 7 au mois de mars et Transport Canada a indiqué son intention d'acheter deux versions à long rayon d'action de cet avion, appelé le Ranger, pour son service de reconnaissance dans l'Arctique.

Le biréacteur d'affaires Challenger de Canadair a eu un immense succès sur le marché. Plus de 127 avions ont été vendus avant même le premier vol d'essai, effectué au cours de l'automne 1978. Le DASH 7 et le Challenger ont tous deux bénéficié d'une aide financière en vertu de programmes et d'initiatives ministériels.

La société Trident Aircraft Ltd de Richmond (C.-B.) a terminé la conception d'un nouvel aéronef amphibie, le Trigull, pour lequel elle a obtenu l'homologation de Transport Canada. On a découvert un marché pour cet avion et la société se prépare maintenant à en commencer la production.

Organisation future de Canadair et de Havilland

D.A. Golden, président de Telesat Limited, a effectué à la demande du Ministre une évaluation des possibilités d'organisation qui s'offrent au gouvernement en ce qui a trait à la propriété de la Canadair et de la Havilland au cours de l'année financière.

La Direction a participé à la phase initiale de l'évaluation qui consistait à vérifier, avec des gestionnaires supérieurs de la société, les opérations de leur société. Un rapport concernant la vérification a été soumis à M. Golden au mois d'août. Depuis la présentation de ce rapport, M. Golden a rencontré des fonctionnaires de la Direction à trois reprises afin de recevoir les tout derniers renseignements sur les activités du gouvernement relativement aux deux sociétés. Le rapport de M. Golden a depuis été soumis au Ministre.

Programme de productivité de l'industrie aérospatiale

L'Association des industries aéronautiques canadiennes (AIAC) a lancé son programme de productivité de l'industrie aérospatiale en septembre. La Direction a fourni des services de liaison et de soutien au programme, particulièrement en cherchant à améliorer l'efficacité des rapports entre le gouvernement et l'industrie.

Le programme de productivité de l'industrie aérospatiale est administré par l'AIAC par le biais de groupes d'action provenant de l'industrie et, à un degré moindre, du gouvernement. Il est destiné à maintenir et à améliorer la productivité dans les domaines des ressources humaines, des systèmes de gestion, des modes de fabrication, de la commercialisation et des rapports gouvernement/industrie.

Douze colloques ont eu lieu auxquels assistaient les représentants de petites et grandes sociétés. Résultat: de l'interaction des personnels à tous les niveaux de l'industrie et du gouvernement et échanges de connaissance pour le plus grand bien de la productivité et le maintien de la compétitivité du secteur au niveau international.

Pratt & Whitney Aircraft of Canada Limited

Les ventes de turbomoteurs/turbopropulseurs PT6 de Pratt & Whitney Aircraft ont atteint un niveau sans précédent dans leur catégorie. Plus de 12 000 de ces moteurs ont été fabriqués et 3000 figurent encore dans les carnets de commande de la société, ce qui représente une valeur éventuelle de \$1 milliard.

Ce programme a débuté en 1960 avec l'aide du gouvernement et sa réussite actuelle illustre bien la longue gestation qu'exigent les programmes de l'industrie aéronautique.

La puissance, la technologie et l'économie de cette série de moteurs font constamment l'objet d'améliorations, ce qui permet la capture de nouveaux marchés. Le Ministère a fourni une aide constante pour assurer le succès de ce programme.

CL-89

Le gouvernement français a indiqué son intention d'acheter une version améliorée d'un système aéroporté de reconnaissance et de surveillance CL-89 du Canada. Les négociations sont en cours en vue de terminer le contrat de vente. Cela portera à quatre le nombre d'armées européennes qui utilisent le CL-89. Les autres pays qui possèdent ce système sont l'Allemagne, le Royaume-Uni et l'Italie.

INDUSTRIES MARITIME ET FERROVIAIRE

Industrie maritime

La septième séance de la Conférence des Nations-Unies sur le droit de la mer s'est terminée sur une note optimiste. Il semble possible de réaliser une entente sur une foule de questions en cours de négociations. On s'est rapproché des objectifs canadiens au cours de la séance et des progrès ont été accomplis en ce qui concerne l'élaboration d'une formule plafond de production pour l'exploration minière sous-marine. Des progrès ont également été réalisés sur l'environnement.

L'exploration pétrolière et gazière s'accroît au large de la côte Est du Canada et les possibilités s'améliorent considérablement pour les sociétés canadiennes.

La Direction a poursuivi d'une manière intense ses activités de promotion et de commercialisation. Des stands ont été parrainés à l'occasion de foires commerciales à Aberdeen et Brighton et lors de la conférence sur la technologie offshore à Houston. De plus, huit sociétés canadiennes participent au grand salon de l'Amérique latine à Rio de Janeiro.

Une mission composée de six membres a visité l'Indonésie, la Malaysia et Singapour du 10 au 24 février. Des hauts fonctionnaires de la Société nationale des pétroles brésiliens (Petrobras) ont visité 17 entreprises canadiennes du 13 au 24 mai.

Le nombre et l'envergure des projets d'innovation et d'expansion entrepris par l'industrie maritime se sont considérablement accrus. Les propositions d'expansion comprennent un grand sous-marin commercial, un nouveau système sismique, un nouveau système sous-marin de complétion axé sur les "conditions canadiennes", un système de détection et de profilage des icebergs, des systèmes de données océaniques, un nouveau système de lancement et de repérage ainsi qu'une étude concernant l'évaluation des possibilités des industries maritimes.

La capacité des industries maritimes d'accroître l'activité économique dans la région atlantique a de nouveau été soulignée par le groupe d'étude sur l'industrie océanique. Le rapport du groupe d'étude devrait accentuer les efforts du gouvernement et de l'industrie pour réaliser le potentiel de ce secteur.

On prévoit que les marchés de l'industrie maritime ne s'étendront pas que dans les régions traditionnelles comme la mer du Nord et le golfe du Mexique mais également en Amérique latine et au Sud-Est asiatique.

La construction navale et ses composants

Des travaux de construction et de réparation navales d'une valeur de plus de \$600 millions ont été accomplis, dont environ la moitié pour l'exportation. C'est un record en termes de dollars courants.

Les chantiers navals canadiens ont livré 28 navires dont le poids total était de 175 341 tonnes brutes. Les travaux de réparation ont été évalués à bien au-dessus de \$100 millions et les travaux non maritimes ont presque atteint \$100 millions. Le niveau d'emploi a baissé d'environ 10% par rapport à l'année précédente, atteignant une moyenne de 13 800 emplois.

La chute du niveau d'emploi reflète une baisse mondiale de la demande de nouveaux navires. Afin de contrebalancer les nouvelles mesures d'aide offertes aux concurrents étrangers, le taux de 20% des subventions a été augmenté et il s'appliquera maintenant aux commandes reçues jusqu'au 31 octobre 1978. Cela a permis aux chantiers canadiens d'obtenir plusieurs commandes nationales importantes compensant partiellement le manque de nouvelles commandes d'exportation.

Le secteur de la fabrication des composants de navires continue dans l'ensemble d'être touché par la crise mondiale dans le secteur de la construction navale. Cependant, au moyen d'une commercialisation dynamique et des produits spéciaux de qualité supérieure, certaines sociétés ont réussi à accroître leur part de ce qui constitue encore un important marché.

La crise dans le secteur de la construction navale, qui est particulièrement aigüe au Canada, a eu pour effet d'inciter de nombreuses sociétés à faire une plus grande utilisation des programmes d'aide du Ministère axés sur la participation à la production du matériel de défense et la pénétration des marchés étrangers.

Industrie ferroviaire

Transport Canada et VIA Rail ont commandé un total de 10 trains de voyageurs LRC (léger, rapide, confortable). Cela comprendra 23 locomotives et 50 voitures dont la valeur est d'environ \$50 millions. Le LRC qui est considéré comme l'un des systèmes ferroviaires les plus avancés du monde a été conçu par trois sociétés canadiennes avec l'aide d'une subvention PAIT du Ministère. On construit actuellement des trains en vue de les exporter à Amtrak, aux États-Unis.

Le Ministère et la Division des moteurs diesels de la société General Motors ont conclu une entente selon laquelle la valeur ajoutée canadienne serait accrue dans la mesure où les locomotives de la General Motors seraient admissibles au financement de l'ACDI.

Un groupe de sociétés canadiennes a obtenu des contrats d'une valeur de \$23 millions pour la remise en état d'une ligne de chemins de fer de 110 km au Costa Rica. Le Ministère a tout d'abord mis les sociétés au courant du projet de rénovations en question, a accueilli une mission ferroviaire de Costa Rica et a dispensé des conseils et de l'aide au cours des négociations.

Une première commande a été passée pour la grue hydraulique de 10 tonnes métriques conçue avec l'aide d'une subvention PAIT.

L'aide financière accordée par le Ministère au cours de l'année a contribué à la réception de commandes à l'exportation pour quelque 1000 wagons à marchandises et 130 locomotives, d'une valeur d'environ \$110 millions.

Produits de l'automobile

Le déficit du commerce des produits de l'automobile avec les États-Unis est passé d'environ \$86 à \$1087 millions. Cette situation est surtout attribuable aux pièces d'automobile, dont le déficit a augmenté de 23½% pour atteindre \$3126 millions, déficit en partie compensé par une augmentation de 38%, c.-à-d. \$2048 millions d'excédent sur les véhicules. On a exprimé des inquiétudes concernant la croissance du déficit dans le secteur de l'automobile et des discussions ont été engagées avec les principaux fabricants de véhicules et de pièces automobiles afin de chercher des moyens de renverser cette tendance qui semble s'installer.

L'industrie de l'automobile en Amérique du Nord subit des pressions considérables pour répondre aux règlements gouvernementaux des États-Unis et du Canada et s'est embarquée dans un important programme d'investissement. L'objectif des discussions était de s'assurer que le Canada obtenait une part raisonnable de ces investissements, non seulement pour compenser le déficit croissant des échanges mais pour permettre une croissance de l'industrie comparable à celle du marché.

Commerce outre-mer

Bien que le déficit du commerce des produits de l'automobile avec les autres pays ait baissé de \$85 millions de 1976 à 1977, on s'inquiète toujours de la proportion du marché canadien qui est détenue par les véhicules des pays tiers. Cette part semble s'accroître et représente actuellement environ 20%. En vue de compenser cette tendance croissante, le Cabinet a autorisé le Ministère à engager des discussions avec des fabricants de véhicules des pays tiers en vue d'établir un régime élargi de remise de droits de douane qui inciterait à acheter des pièces additionnelles au Canada. Une entente a été réalisée avec Volkswagen en vertu de ce régime.

Pièces d'automobile

Commerce avec les États-Unis

Le déficit croissant de (23,5% pour l'année) des pièces d'automobiles, le portant à \$3126 millions, a été en partie compensé par une augmentation de 38% de l'excédent sur les véhicules. Les exportations de pièces d'automobiles se sont accrues de 26,5%, c.-à-d. qu'elles ont atteint \$3,77 milliards et les importations de pièces d'automobiles, de 25%, atteignant \$6,8 milliards. Le Ministère et l'industrie ont tenu un certain nombre de discussions pour trouver un moyen d'atténuer le déficit croissant dans le secteur des pièces d'automobiles.

Commerce d'outre-mer

Les exportations de pièces d'automobiles se sont accrues de \$14 millions, soit une augmentation de 8%, pour atteindre un total de \$178,5 millions. Les importations ont augmenté de \$1,8 million, portant le total des importations à \$207,9 millions.

Généralités

Les efforts visant l'expansion des marchés se sont concentrés aux États-Unis, dans la Communauté Economique Européenne et au Japon. Un certain nombre de sociétés canadiennes ont pénétré l'un ou plusieurs de ces marchés potentiels par le biais des expositions indépendantes ou encore en profitant des possibilités qui s'offraient à elles suite aux missions commerciales organisées par le Ministère.

Efforts de promotion

États-Unis

Dix-huit sociétés ont exposé leurs produits à l'Automotive Parts and Accessories Association (APAA) Show qui a eu lieu à Chicago du 16 au 18 novembre.

Dix fabricants canadiens de pièces d'automobiles ont exposé au Pacific Automotive Show du 24 au 27 janvier à San Francisco. C'était la première fois que le Ministère parrainait un stand à ce salon et les résultats ont été encourageants.

Onze fabricants canadiens d'équipements et de pièces ont exposé au salon commercial de l'Association des services de l'automobile (ASIA) qui a eu lieu du 15 au 17 mars à Chicago.

Treize sociétés ont exposé au "Product Introduction Days" qui a eu lieu à Atlanta et à Miami du 13 au 17 février. Toutes les sociétés ont déclaré qu'elles avaient conclu des ententes satisfaisantes avec les agences commerciales qui s'y trouvaient. Il s'agissait d'un projet réalisé en commun par les ministères ontarien et québécois de l'Industrie et du Tourisme.

Japon

Une mission composée de 18 membres, organisée par la Japanese Automotive Parts Industries Association (JAPIA) a visité le Canada du 13 au 15 juillet afin de discuter avec les fonctionnaires fédéraux et des représentants des gouvernements de l'Ontario et du Québec.

Les membres de la mission représentaient 14 des plus importantes sociétés de fabrication de pièces d'automobiles au Japon. Ils ont tâché d'évaluer les tendances et les conditions générales de l'économie et d'obtenir des renseignements sur les subventions offertes aux fabricants par le ministère de l'Expansion économique régionale ainsi que par les gouvernements de l'Ontario et du Québec.

La mission s'est également fait expliquer la Loi sur l'examen de l'investissement étranger et mettre au courant des chantiers possibles en Amérique du Nord; on a aussi comparé pour elle les coûts des emplacements au Canada et aux États-Unis.

Cette mission a été suivie par une autre de 63 représentants de l'industrie japonaise de pièces d'automobiles, mission qui a visité Toronto au mois de mars à l'invitation du ministre ontarien de l'Industrie et du Tourisme et de l'Automotive Parts Manufacturers Association (Canada). La mission a visité un certain nombre d'usines dans la région de Guelph et a terminé sa visite en assistant à un colloque organisé par le gouvernement ontarien qui cherchait à démontrer que l'Ontario est une région bien attrayante pour l'investissement étranger.

Huit fabricants canadiens de pièces d'automobiles ont exposé leurs produits au 22e Salon de l'automobile de Tokyo qui a eu lieu du 28 octobre au 9 novembre. Cette exposition était parrainée par le Ministère, qui aidait les sociétés à accéder au marché japonais.

Autres questions

Des fabricants canadiens de pièces d'automobiles ont visité Cuba, la Suisse, l'Allemagne, le Royaume-Uni, l'Australie et le Moyen-Orient sous l'égide du Programme pour l'expansion des marchés d'exportation du Ministère. Ils ont assisté à des foires commerciales, exploré de nouveaux marchés et, d'une manière générale, fait la promotion des produits canadiens.

Expansion importante du secteur

Les fabricants canadiens d'automobiles ont maintenu des niveaux d'activité et d'emploi records. L'excellente réputation de certains exploitants canadiens de systèmes de transport en commun a aidé les fabricants canadiens à pénétrer les marchés d'exportation. Bien qu'elles soient encore relativement peu importantes, les exportations canadiennes de ces systèmes s'accroissent rapidement.

Innovation de produits

Les premiers prototypes d'un nouveau tramway canadien, connu sous le nom de véhicule ferroviaire léger, subissent actuellement des essais à Toronto. Ces tramways de banlieue à deux étages, les premiers de ce genre au monde, sont maintenant en service en Ontario; ils ont attiré l'attention mondiale.

Des programmes de mise au point visant à incorporer le tout dernier procédé d'optique à fibres dans les systèmes automatisés de contrôle de la circulation sont presque terminés.

Principaux problèmes

L'accès au marché américain est essentiel pour que l'industrie canadienne poursuive son expansion et améliore sa production. Les sociétés canadiennes affrontent déjà une forte pression protectionniste locale aux États-Unis. On examine actuellement à Washington une loi qui interdirait l'utilisation de l'acier canadien dans les projets américains de transport en commun et imposerait une préférence protectionniste contre l'équipement canadien de transport urbain.

SERVICES DE TRANSPORT

Le Ministère a dirigé la délégation canadienne lors de la huitième séance du Comité sur la navigation de la CNUCED qui a eu lieu du 12 au 23 avril à Genève. Cette séance traitait des progrès mondiaux dans les domaines de la navigation, des ports et du transport polyvalent, du statut de la Convention des Nations Unies relative à un code de conduite des conférences maritimes, des problèmes portuaires, de l'efficacité de la machinerie pour résoudre les problèmes qui surgissent entre expéditeurs et armateurs, des conséquences économiques de l'utilisation "des pavillons de complaisance", et d'autres questions d'intérêt dans le secteur de la navigation internationale.

Le Ministère a également dirigé la délégation canadienne lors des séances du Comité des transports maritimes à Paris, séances qui traitaient des politiques relatives à la navigation en général et qui visaient à coordonner les vues des États-membres de l'O.C.D.E. sur les questions de navigation internationale. De la même manière, le Ministère a participé activement à un groupe de travail gouvernemental parrainé par la CNUCED sur les conséquences économiques de l'existence ou de l'absence d'un véritable lien entre le navire et le pavillon d'immatriculation à Genève.

Les autres activités reliées à la navigation comprenaient la participation active de la délégation canadienne à une conférence diplomatique qui a eu lieu du 6 au 31 mars à Hambourg, conférence où l'on a adopté une nouvelle convention sur le transport des marchandises par mer, ainsi que la participation à un groupe de travail intergouvernemental préparatoire qui ébauche une convention sur le transport polyvalent.

Le Ministère a également pris part à des discussions portant sur les normes relatives aux conteneurs, la sécurité des conteneurs, et à une politique de normalisation dans la distribution des marchandises. On a également appuyé le travail de l'Association canadienne de normalisation concernant la rationalisation de la dimension des palettes en vue de faciliter le transport et la manutention des marchandises.

On a continué d'appuyer les travaux du COSTPRO, l'Organisation canadienne de simplification des pratiques commerciales, en élaborant des systèmes commerciaux de documentation simplifiés.

Les activités de recherche ont porté sur la nécessité d'une nouvelle législation pour remplacer la Loi dérogatoire sur les conférences maritimes, l'expédition indirecte de l'Australie vers le Canada, les possibilités d'expédition en ce qui concerne le commerce canadien au niveau international, les péages sur la Voie maritime du Saint-Laurent, la signification du "pavillon de complaisance" en ce qui concerne le transport des marchandises canadiennes, le rôle des flottes commerciales d'État dans le commerce canadien et le transport des pommes de terre à partir des provinces maritimes.

D'autres études ont porté sur le trafic des conteneurs près de la frontière, la compétitivité du transport sur le territoire canadien par rapport à celui qui passe par les ports américains, les contraintes qui touchent l'acheminement des conteneurs acheminés vers les ports de la côte canadienne du Pacifique et une comparaison de l'avantage concurrentiel, en termes de disponibilité et de coût du transport, de marchés d'exportation sélectionnés.

En ce qui a trait au transport aérien, le Ministère s'est occupé de la capacité et des conditions d'expédition du bétail et de la volaille, de la nécessité de charters réservables longtemps à l'avance au niveau national pour stimuler le tourisme et l'évaluation des possibilités d'utiliser au Canada l'avion DASH 7 STOL de la société de Havilland. Le Ministère a joué un rôle plus actif que jamais dans le domaine des relations internationales au niveau du transport aérien en coopération étroite avec les ministères et organismes qui jouaient traditionnellement le principal rôle dans ce secteur.

GROUPES CONSULTATIFS DES SECTEURS INDUSTRIELS

À la suite de la conférence des Premiers ministres qui a eu lieu à la mi-février, un groupe consultatif réunissant des représentants du patronat, du syndicat, du milieu universitaire et des gouvernements fédéral et provinciaux a été constitué pour chacun des 21 secteurs de fabrication ainsi que pour les secteurs de la construction et du tourisme. Chaque groupe consultatif se composait de 20 à 25 membres, dont 13 ou 15 représentaient l'industrie et deux ou trois étaient des représentants officiels des syndicats.

En outre, chaque groupe comprenait un représentant du milieu universitaire, un participant du gouvernement fédéral (le directeur général de chaque direction de secteurs industriels du ministère de l'Industrie et du Commerce) et un représentant de chaque province intéressée au secteur particulier.

La représentation de l'industrie a tenu compte des intérêts régionaux et a été répartie équitablement entre les petites et grandes entreprises. Les provinces de l'Ontario, du Québec et de la Colombie-Britannique ont participé à tous les groupes consultatifs alors que d'autres provinces ont participé seulement à quelques-uns. L'Alberta n'y a pas participé.

Un représentant de l'industrie a présidé chaque groupe consultatif et le poste de secrétaire a été comblé par un fonctionnaire fédéral. Chaque secrétaire était appuyé par un groupe de personnes-ressources d'Industrie et Commerce. Au besoin, il y avait en outre des représentants d'autres ministères fédéraux.

Chaque groupe consultatif a reçu le mandat d'examiner son secteur, en se servant, comme base, des profils et des documents de travail élaborés par les ministères fédéraux. Plus précisément, ils étaient chargés de rédiger, avant le 30 juin 1978, des rapports qui traitaient des principales questions qui préoccupaient leur industrie respective, ainsi que des recommandations en vue de résoudre les problèmes, exploiter les possibilités et stimuler en général l'activité économique dans le secteur.

Ces recommandations devaient englober, outre les mesures prises par les gouvernements, des suggestions concrètes d'initiatives que le secteur privé devrait prendre pour obtenir le maximum des possibilités découlant de mesures gouvernementales pour rendre les politiques cadres, et les autres, propices et stimulantes à l'expansion industrielle.

Par ailleurs, le plan exigeait un examen des rapports des secteurs par un groupe de coordination pour assurer la cohérence et l'uniformité des recommandations et suggestions à l'égard de politiques macro-économiques et de politiques cadres. Le rapport d'ensemble doit être étudié en conjonction avec les 23 rapports des secteurs, par les ministres fédéral et provinciaux de l'Industrie et du Tourisme, plus tard cette année.

SERVICES DE DISTRIBUTION

La Direction des services de distribution est une nouvelle direction du secteur industriel au sein du Ministère et elle relève du sous-ministre adjoint de l'expansion de l'industrie et du commerce. Elle a pour objectif d'étudier les principaux secteurs de service qui ne sont pas couverts par le Ministère, de dresser des profils de l'industrie pertinents et de formuler des recommandations concernant les politiques et les plans d'action.

La Direction comprend trois divisions: Aliments et drogues, gros et détail; marchandises générales, gros et détail; distribution et Services (maisons de commerce), commerce en franchise, pièces d'automobile au détail, entreposage et camionnage). Les principales activités au cours des premiers mois d'organisation ont été axées sur la liaison avec l'industrie et l'élaboration de profils sectoriels.

INSTITUTIONS FINANCIÈRES ET SERVICES AUX SOCIÉTÉS

La Direction des institutions financières et des services aux sociétés a été créée en 1977. Il s'agit d'un groupe consultatif stratégique s'occupant des finances des corporations, des marchés financiers et des institutions financières dans les secteurs privé et public, dans la mesure où ils concernent l'expansion industrielle et commerciale. La Direction s'intéresse particulièrement aux programmes et organismes fédéraux suivants: la Société pour l'expansion des exportations, la Banque fédérale de développement, l'Agence canadienne de développement international et la Loi sur les prêts aux petites entreprises.

Une attention particulière a été accordée aux possibilités de financement de dettes commerciales à terme au Canada offertes par les organismes financiers du gouvernement fédéral et du secteur privé. L'administration d'un programme d'aide au financement des dettes, la Loi sur les prêts aux petites entreprises, a été transférée au Ministère au cours de l'année. La Direction a également participé aux démarches internationales visant à régler les crédits d'exportation officiels. Les efforts engagés ont abouti au renouvellement des crédits stipulés par l'Entente internationale sur les crédits à l'exportation entrée en vigueur le 1er avril 1978.

COMMERCIALISATION DES GRAINS

Les récoltes de blé ont été inférieures au niveau record de l'année précédente en raison du mauvais temps et ce dans bon nombre des principaux pays producteurs des hémisphères nord et sud. La production des céréales secondaires a été meilleure avec un niveau à peu près égal à celui de 1976. En dépit d'une vive concurrence et d'une manière générale, des bas prix mondiaux presque tout au long de l'année agricole, les ventes de blé et de colza canadien ont atteint des niveaux records.

Au cours de l'année agricole 1977-1978, les exportations des six principales céréales se sont élevées à 21 millions de tonnes dont le blé et la farine comptent pour 16 millions de tonnes, l'orge pour 3,3 millions, et les principaux oléagineux pour 1,3 million.

Les programmes

Le programme de vente à crédit de céréales a continué de contribuer d'une manière importante aux exportations, représentant environ 40% des exportations de blé et une certaine quantité d'orge.

Le programme stimulant la commercialisation des céréales et oléagineux (GOMI) en vigueur depuis maintenant sept ans, encourage l'expansion des marchés par l'identification et la promotion des marchés, la mise au point des procédés et des produits et l'aide aux sociétés canadiennes. Les dépenses en vertu de ce programme se sont élevées à \$1 million au cours de l'année.

Les paiements anticipés accordés aux producteurs en vertu de la Loi sur les paiements anticipés pour le grain des Prairies devraient atteindre \$120 millions, soit près de la somme totale qui a été consacrée l'année précédente. Ainsi, la possibilité réduite de livraison de grains que l'on a connue en 1976-1977 se poursuit dans une certaine mesure. Les intérêts payés par le gouvernement se sont élevés à \$3,478 millions, soit 1/3 de plus que le niveau de l'année précédente.

Les paiements versés en vertu de la Loi sur le double prix du blé, qui maintient le prix à \$3.25 le boisseau pour les consommateurs canadiens, se sont élevés à \$26,3 millions. Cela représente une baisse de plus de 50% par rapport à l'année précédente.

L'usine pilote de P.O.S. (protéines, huile et amidon), entreprise unique établie conjointement par l'industrie et le gouvernement, a été officiellement inaugurée en juillet à Saskatoon. En utilisant les ressources agricoles canadiennes, cette société à but non lucratif mettra au point de nouvelles technologies alimentaires et aidera à accroître la valeur ajoutée. Le gouvernement fédéral a payé 90% des frais des installations, qui étaient de \$5 millions. Les versements de cette contribution de \$4,5 millions ont été terminés en 1977-1978. Le gouvernement contribuera également à payer le déficit d'exploitation au cours de la période initiale de cinq ans, jusqu'à concurrence de \$3 millions.

L'Institut international du Canada pour le grain aide à maintenir et à étendre les marchés au niveau national et international grâce à des programmes d'enseignement destinés aux pays qui achètent des céréales canadiennes et à l'industrie canadienne du grain. Neuf cours auxquels ont participé des représentants de 23 pays ont été donnés au cours de l'année dont l'un à Cuba. Le Ministère partage les frais avec la Commission canadienne du blé sur une base de 60/40. La contribution du Ministère s'est élevée à \$619 444.

Les visites de commercialisation industrie/gouvernement ont été effectuées au R.-U., au Japon et aux É.-U. Des missions en provenance du Japon et d'Israël sont venues au Canada pour étudier les secteurs des grains de provende et des oléagineux.

Au début de l'année financière a eu lieu une série de quatre missions internationales sur la mise au point de protéines végétales et autres nouvelles protéines. Les équipes de la mission étaient composées de représentants du gouvernement, de l'industrie et des universités. Les pays visités ont été certains pays de l'Europe occidentale et de l'Europe orientale, les États-Unis, le Japon et l'Australie.

Le programme d'aide concernant l'utilisation du colza, appliqué par la Rapeseed Association of Canada, est destiné à la recherche et au développement concernant l'utilisation du colza. En 1977, le Ministère a accordé à l'Association une subvention de \$325 000 pour le fonctionnement du programme. Par ordre d'importance, les fonds ont été affectés d'abord à la recherche sur le colza puis sur l'huile de colza et dans d'autres domaines.

Les dépenses effectuées en vertu du programme sur les grains sont les suivantes: frais d'exploitation, \$1 613 000; subventions et contributions, \$107 500 000.

PERSONNEL

Planification des ressources humaines

Les restrictions de la croissance en années-hommes ont eu pour résultat l'introduction de nouvelles initiatives destinées à faciliter le perfectionnement, la communication et la productivité des employés.

Des réunions consultatives entre les gestionnaires et les représentants de toutes les associations de personnel du Ministère ont eu lieu sur une base régulière. On y discute les nouvelles activités du Ministère ou des changements dans les initiatives déjà en cours qui affecteront les employés en général. On y discute également de problèmes généraux cernés par les représentants du personnel pour que les gestionnaires puissent prendre les mesures ou affectuer des études en conséquence. D'une manière générale, ces réunions fournissent une tribune pour communiquer et comprendre des questions qui surgissent normalement au sein d'un Ministère et qui sont particulières au présent Ministère et à son personnel.

Au cours de l'année dernière, un programme d'aide aux employés a été établi en vue de fournir un service de consultation pour les personnes qui peuvent vouloir venir de leur plein gré discuter, en privé, d'un problème quelconque. La plupart de ces discussions ont trait à la carrière et traitent souvent de problèmes personnels ou d'organisation qui touchent l'avancement de la carrière ou les responsabilités du poste actuellement occupé. Dans d'autres cas, se sont les gestionnaires qui renvoient les employés à ce service lorsqu'ils ont identifié un problème relié au rendement de l'employé.

Un certain nombre de nouveaux programmes de formation ont été également axés sur l'amélioration des compétences de l'employé et ses aptitudes administratives ainsi que sur son perfectionnement. Cela comprend un séminaire sur la surveillance gestionnelle (avec des modules qui étudient l'évaluation du rendement, la gestion des employés, - problèmes, les relations avec le personnel et la consultation), qui traite des entrevues avec le personnel, de l'orientation du personnel, etc.

Dans chaque cas, ces initiatives, qui ne sont que certaines expressions plus apparentes de l'effort global de planification des ressources humaines, visent à améliorer la possibilités de perfectionnement, la communication, et la productivité du personnel.

Industrie et Commerce

État des dépenses

Année financière 1977-1978

Programme commercial et industriel (\$ '000)

Dépenses d'exploitation

Traitements et pensions de retraite	65 673	
Autres	<u>40 640</u>	106 313

Subventions et contributions

Programme d'expansion des entreprises	34 510	
Loi stimulant la recherche et le développement scientifiques	16 438	
Programme de productivité de l'industrie du matériel de défense	43 210	
Programme de développement des marchés d'exportation	5 700	
Subventions pour la construction de bateaux de commerce et de pêche	54 606	
Conversion au système métrique	121	
Divers	<u>5 918</u>	160 503

Prêts et investissements

Prêts en vertu du Programme d'expansion des entreprises	4 200	
Prêt pour moderniser les usines des fabricants de matériel de défense	4 305	
Prêts en vertu du programme de paiements d'appoint aux industries de tannage et de la chaussure	355	
Prêts à Canadair pour financer ses avions-citernes	2 802	
Prêts à de Havilland Aircraft of Canada Ltd concernant les DHC 7	<u>33</u>	11 695
		<u>278 511</u>

Programme de tourisme

Dépenses d'exploitation

Traitements et pensions de retraite	7 584	
Autres	<u>17 109</u>	24 693

Subventions et contributions

Divers		847
		<u>25 540</u>

Programmes des céréales

Dépenses d'exploitation

Traitements et pensions de retraite	1 177	
Autres	<u>750</u>	1 927

Subventions et contributions

Ventes de blé à crédit	6 771	
Paie ment à la Commission canadienne du blé pour couvrir les frais de transport des stocks réservés de céréales fouragères	2 994	
Paie ment à la Commission canadienne du blé pour l'achat de wagons-trémies à céréales couverts	2 343	
Loi sur les paiements anticipés pour le grain des Prairies	3 478	
Programme de paiements à double prix pour le blé	21 860	
Programme de stabilisation concernant le grain de l'Ouest	57 980	
Paie ments aux producteurs de blé canadiens	4 500	
Divers	<u>7 573</u>	<u>107 499</u>
		<u>109 426</u>

Total pour le Ministère

413 477

Industrie et Commerce

État des recettes

Pour l'année terminée le 31 mars 1978

Rentabilité des investissements	<u>(\$ '000)</u>
Intérêts sur les prêts consentis à la Société pour l'expansion des exportations	\$91 80
Intérêts sur les prêts consentis à la Banque fédérale de développement	40 24
Intérêts sur les prêts pour aider les fabricants de produits de l'automobile	2 080
Intérêts sur les prêts pour aider l'industrie pharmaceutique	47
Intérêts sur les prêts pour aider les industries de la chaussure et du tannage	79
Articles divers	278
Recettes diverses	2 547

trie et du

Room Pièce	Telephone Téléphone
COM	311-615-0100

INDUSTRY CANADA/INDUSTRIE CANADA



134443

HC
111
.A314
1977/78
Author/Auteur

Canada. Ministère de l'industrie et du
commerce.

c.2 Rapport annuel. 1977/78.

Title/Titre

Date	Borrower Emprunteur	Room Pièce	Telephone Téléphone
05-09-84	Monique Amendola	BCOM	Com. B. S. - 8700

0133-34.3 (10/70) 7530-21-029-4581

INDUSTRY CANADA/INDUSTRIE CANADA



134443

